

SAINT-PÉTERSBOURG

Congrès Annuel de l'AEC 2012 et L'Assemblée Générale



ERASMUS NETWORK FOR MUSIC

polifonia



Association Européenne
des Conservatoires,
Académies de Musique
et Musikhochschulen (AEC)

1862



Avec le soutien de:



L'AEC souhaite exprimer sa sincère reconnaissance au Directeur du Conservatoire de St-Pétersbourg, Mikhail Gantvarg, et à son équipe composée de Dmitry Chasovitin, Anna Opochinskaya, Regina Glazunova, Vladislav Norkin et Arina Shvarenok pour leur soutien pour l'organisation du Congrès annuel et de l'Assemblée générale.

L'AEC souhaite également remercier tout particulièrement et très chaleureusement les membres du Comité de préparation du Congrès Hubert Eiholzer (Président du Comité), John Wallace et Eirik Birkeland pour la conception, la préparation, et l'organisation de la journée thématique du Congrès.

Table des matières

Programme	6
Intermèdes musicaux.....	12
Journée thématique de l'AEC : L'Intégrité artistique	14
Ière partie : Séances plénières	14
IIème partie : Séances parallèles	17
IIIème partie : Séance plénière	24
Séance Rencontrez votre membre du Conseil.....	26
Le Réseau ERASMUS pour la musique Polifonia 2011-2014	28
L'AEC et les activités d'amélioration de la qualité : témoignages des établissements visités par les pairs évaluateurs de l'AEC	28
DOCUMENTS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	30
Agenda de l'Assemblée générale.....	32
Documents pour l'Assemblée générale	34
INFORMATIONS PRATIQUES.....	68
Adresses importantes	70
Hôtels	70
Plan détaillé	71
Information sur les transports locaux	72
Information sur le paiement des frais d'inscription au Congrès Annuel de l'AEC 2012.	78
L'Équipe du Bureau de l'AEC.....	82



2012 CONGRÈS ANNUEL DE L'AEC et ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Conservatoire d'État Rimski-Korsakov
Saint-Pétersbourg, Russie, 10-12 novembre 2012**

Programme

Samedi 10 novembre

Cérémonie d'ouverture et activités facultatives

Samedi 10 novembre		
9:00 – 15:00	Being a member of an AEC Peer-Review Team - Training and Experience-sharing (en anglais) <i>Uniquement pour les participants ayant reçu une confirmation de leur participation</i>	Room TBD
15:00 – 16:15	Innovative Conservatoire Workshop (en anglais) <i>Uniquement pour les participants ayant reçu une confirmation de leur participation</i>	Room TBD
14:30	Début des inscriptions. Le bureau d'accueil sera ouvert jusqu'à 19:00	Foyer du théâtre, premier étage
16:30-17:15	Accueil des nouveaux arrivants par des membres du Conseil et du Bureau de l'AEC	Lieu à déterminer
17:25-18:30	<p>Cérémonie d'ouverture</p> <p>Petit intermède musical suivi d'allocutions de bienvenue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mikhail Gantvarg, Directeur du Conservatoire d'État Rimski-Korsakov ▪ Un représentant des autorités locales ▪ Pascale de Groote, Présidente de l'AEC ▪ Don Gibson, Président de l'Association nationale des écoles de musique des États-Unis (NASM) 	Salle Glazounov
19:00 – 20:00	<i>Concert</i>	<i>Théâtre</i>
20:30	<i>Dîner</i>	<i>Théâtre foyer supérieur</i>

Dimanche 11 novembre

(Jour 2) Journée thématique : l'Intégrité artistique

Dimanche 11 novembre		
10:00	<i>Suite des inscriptions</i>	
10:25 – 12:00	<p><i>Intermède musical</i></p> <p>Journée thématique - Séance I</p> <p>Introduction à la Journée thématique par Pascale de Groote, Présidente de l'AEC</p> <p>« <i>Libérer les arts du secteur réglementaire</i> »,</p> <p>Alan Langlands, directeur du Higher Education Funding Council for England (HEFCE, Conseil pour le financement de l'enseignement supérieur en Angleterre)</p> <p>Kennet Hansen, Producteur Créatif, Copenhaghen Jazz Festival</p> <p>Animatrice : Deborah Kelleher, directrice de la Royal Irish Academy of Music, Dublin</p>	Théâtre
12:00 – 12:30	Pause café	Foyer du théâtre
12:30 – 13:30	<p>Journée thématique - Session II</p> <p>« <i>Aspects de la notion d'intégrité artistique</i> »</p> <p>Débat</p> <p>Bruno Messina, directeur du Festival Berlioz</p> <p>Robert Martin, violoncelliste et directeur du Bard College Conservatoire</p> <p>Animatrice : Gretchen Amussen, CNSMD Paris</p> <p>annonces pratiques</p>	Théâtre
13:30 – 15:15	<i>Déjeuner</i>	<i>Théâtre, foyer supérieur</i>

15:30-16:45	<p>Journée thématique – Session III</p> <p>Groupes de discussion (parallèles)</p> <p>Groupe A – Le marché de la musique <i>« La jeune étoile —une catégorie bénéfique pour l'art de la musique ? »</i> Introduction & débat Anna Tifu, violoniste, Italie Paolo Petrocelli, agent d'Anna Tifu, IMG Artists, Italie Animatrice : Janneke van der Wijk, directrice du Conservatoire d'Amsterdam</p> <p>Groupe B - Le marché de la musique <i>« Les festivals de musique : entre art, mode et marché »</i> Introduction & débat Christian Thompson, directeur de la Verbier Festival Academy, Suisse Jan – Ype Nota, conseiller artistique, Festival Pierre le Grand, Pays-Bas Animateur : Harrie van den Elsen, Prins Claus Conservatorium, Groningue</p> <p>Groupe C - L'Institution artistique <i>« Éthique de la critique musicale »</i> Présentation & Discussion Elena Alessandri, pianiste, chercheuse et doctorante, Hochschule Luzern Musik, Suisse Animatrice : Astrid Kvalbein, chanteuse, critique musicale et doctorante, Académie norvégienne de musique, Oslo</p> <p>Groupe D – Le marché de la musique <i>« Les concours : un bienfait pour l'art musical ? »</i> Introduction & Discussion Anna Dmitrieva, violoniste, et Alexander Maslov, pianiste, Conservatoire de Saint-Pétersbourg, Russie Ian Watt, guitariste, Royal Scottish Conservatoire, Glasgow, R-U Animateur : Thüring Bräm, compositeur et chef d'orchestre, ancien membre du Conseil de l'AEC, Suisse</p> <p>Groupe E - L'Institution artistique <i>« L'intégrité artistique au sein d'un Conservatoire »</i> Dubravka Jovicic, doyen de la faculté de musique de Belgrade, Serbie Henrik Sveidahl, directeur du Conservatoire rythmique de Copenhague, Danemark Animateur : Mist Thorkelsdottir, Académie islandaise des arts, Reykjavik</p> <p>Groupe F – Le secteur réglementaire <i>« Classement des Conservatoires : les indicateurs créent-ils les bons incitatifs ? »</i> Peter West, directeur général de l'Université de Strathclyde, Écosse Animateur : Stefan Gies, président du groupe de travail Polifonia <i>« Amélioration de la qualité, accréditation et benchmarking »</i>, Hochschule für Musik « C.M. Von Weber », Dresde, Allemagne</p>	Salles à déterminer
-------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

17:00 – 18:00	<p>Journée thématique – Session IV</p> <p>Provocations : « Ce que les Conservatoires ne font pas et devraient faire ? »</p> <p>Tet Koffeman, coordinatrice du nouveau programme « musician 3.0 », Conservatoire d’Utrecht, Pays-Bas Bruno Messina, directeur du Festival Berlioz Robert Martin, violoncelliste et directeur du Bard College Conservatoire Dubravka Jovicic, doyen de la faculté de musique de Belgrade, Serbie</p> <p>Animateur : John Wallace, principal du Royal Scottish Conservatoire</p>	Théâtre
<p><i>Soirée libre ; veuillez consulter la liste des restaurants et manifestations à Saint-Pétersbourg</i></p>		

Lundi 12 novembre

(Jour 3)- Assemblée générale et Activités de l'AEC

Lundi 12 novembre		
8:45-9:15	<i>Inscription à l'Assemblée générale de l'AEC</i> <u>Veillez à être ponctuels : tous les membres actifs doivent signer pour recevoir leur formulaire de vote</u>	
9:30 - 11:00	Assemblée générale de l'AEC 2012 et Cérémonie commémorative en hommage au président honoraire Johannes Johansson	Théâtre
11:00 - 11:30	Pause café	Foyer
11:30 - 12:30	Forum d'information : 10 présentations par les membres de l'AEC Annonce des résultats des élections	Théâtre
12:30 - 13:30	Rencontrer votre membre du Conseil - les congressistes peuvent rencontrer le membre du Conseil représentant leur région	13 salles, à définir
13:30 - 15:00	<i>Déjeuner</i>	<i>Théâtre, foyer supérieur</i>
15:00-16:30	<i>Intermède musical</i> Réseau ERASMUS pour la musique Polifonia 2011-2014 Présentations (par les présidents des groupes de travail) du travail effectué pendant la première année du projet - animatrice : Pascale de Groote Ester Tomasi Fumics , Groupe 1 - Évaluation et points de référence Peter Dejans , Groupe 2 - Recherche artistique Stefan Gies , Groupe 3 - Accréditation et Amélioration de la qualité Gretchen Amussen , Groupe 4 - Apprentissage tout au long de la vie Éducation à l'entrepreneuriat Keld Hosbond , Groupe 5 – Mobilité, Reconnaissance et Programmes Conjoints	Théâtre
16:30 - 17:30	« L'AEC et les activités d'amélioration de la qualité : témoignages des établissements visités par les pairs évaluateurs de l'AEC » Dan Dediu , Université nationale de musique de Bucarest, Roumanie Philippe Dinkel , Haute École de Musique de Genève, Suisse Bruno Pereira , Escola Superior de Música e Artes do Espectáculo (ESMAE) Porto, Portugal Animatrice : Mist Thorkelsdottir , Académie islandaise des arts	
17:45	Départ en bus pour le lieu de la Séance de clôture, suivie d'un concert et du dîner de clôture	Rendez-vous à l'entrée
19:00 -19:30	<i>Séance de clôture</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Annonce du lieu du Congrès de l'AEC 2013 ▪ Remarques finales 	Palais d'été
19:00	<i>Concert et dîner</i> <i>Retour en bus</i>	

Intermèdes musicaux

10 novembre

Quintette des trombones (classe du professeur Victor Sumerkin)

Alisa Pastuhova

Violon, CM2 (classe de V. A. Dobrinina)

H. Wieniawski. Polonaise en ré majeur

Arsenij Moon

Piano

Chopin Fantasie Impromptu

Liszt, Etude N.5

11 novembre - 10:25

Alisa Sadikova

Harpe, CE2 (classe de K. G. Maleeva)

A. Zabel. Fontaine

12 novembre - 15:00

Quintette d'accordéons (classe du professeur A. I. Dmitriev)

Kirill Volkov, classe de seconde

Nikita Korolev, classe de seconde

Vladimir Stupnickov, élève de première

Anton Stachev, 4^{ème} année d'étude au conservatoire

A. Piazzolla. Libertango

Programme du Concert

10 Novembre 19h00-20h15

Concert dans le festival de musique «Semaine du Conservatoire Internationale »

Shostakovitch, 7e symphonie

Chansons de Brahms pour orchestre et chœur

Chef d'orchestre: Semion Bychkov (USA)

Journée thématique de l'AEC : L'Intégrité artistique

Dimanche 11 novembre 2012

Comment les musiciens parviennent-ils à conserver leur intégrité artistique à travers les nombreuses exigences conflictuelles de leur carrière, et quel aide peut leur apporter le secteur des conservatoires dans cette démarche ?

Introduction

Pour la troisième année consécutive, le Congrès de l'AEC consacre sa journée thématique à un aspect de la pérennité des conservatoires et de la profession musicale. Après l'étude de l'impact de divers facteurs socio-économiques extérieurs sur la pérennité, la journée s'intéressera au sujet de l'intérieur pour analyser comment les musiciens et les artistes préservent le « noyau interne » de leur motivation et leur authenticité artistique à travers les exigences que leur imposent les circonstances.

La journée thématique s'articule autour de trois structures externes majeures qui peuvent s'opposer à l'intégrité artistique : le « marché » de la musique, les institutions artistiques et le cadre réglementaire. Les axes de réflexion seront : la « culture de la star », les concours, le rôle des festivals de musique, l'impact des classements institutionnels et la critique/évaluation de la performance.

Il est à espérer qu'une conscience accrue des influences potentielles néfastes qui pèsent sur l'intégrité artistique - y compris celles qui peuvent sembler inoffensives, voire bénéfiques au départ - aidera les artistes et les autres professionnels du secteur, ainsi que les établissements, à échapper à de sérieuses menaces pour l'intégrité. Nous espérons que cette journée ouvrira de nouvelles voies au développement et à l'expression de leurs propres concepts d'intégrité artistique, en soutenant les efforts visant à modifier les structures existantes, au bénéfice de l'intégrité de tout le secteur des arts.

1ère partie : Séances plénières

Introduction par Pascale De Groote, présidente de l'AEC

Présentation & débat

1. « Libérer les arts du secteur réglementaire ? » - Présentation

Sir Alan Langlands, directeur du Higher Education Funding Council for England (HEFCE, Conseil pour le financement de l'enseignement supérieur en Angleterre)

Kenneth Hansen, Producteur créatif, Festival de jazz de Copenhague

Animatrice : **Deborah Kelleher**, directrice de la Royal Irish Academy of Music

Sir Alan Langlands expliquera qu'il est possible pour les conservatoires de musique de prospérer dans un « écosystème » d'enseignement supérieur fécond et varié, tout en continuant à protéger l'intégrité et l'effet transformateur de l'expérience artistique. Il décrira un système défini par la qualité de notre offre ; par les talents que nous attirons ; et par la diversité des forces que nous représentons. Il soutiendra toutefois que, dans la plupart des pays, l'enseignement supérieur est un bien public et privé exigeant de multiples sources de financement et qu'il est nécessaire et possible de développer une approche appropriée aux dispositions réglementaires tout en respectant l'autonomie des établissements.

Sir Alan Langlands

Diplômé en sciences de l'université de Glasgow, Sir Alan Langlands est directeur général du Conseil pour le financement de l'enseignement supérieur en Angleterre (HEFCE), organisme chargé de la promotion et du financement de l'enseignement et de la recherche de haute qualité dans les universités et les écoles supérieures. Nommé docteur honoris causa de l'université de Glasgow en octobre 2001, il a reçu la même distinction des universités de Dundee, d'Édimbourg, et de l'institut national de technologie de Jalandhar. Membre honoraire de diverses facultés de médecine (Royal College of Physicians, Royal College of General Practitioners, Royal College of Surgeons of Edinburgh, Royal College of Physicians and Surgeons, Faculty of Public Health Medicine) et de l'Institut des actuaires du Royaume-Uni (Institute of Actuaries and the Chartered Institute of Public Finance), il a été directeur et vice-chancelier de l'université de Dundee et directeur général du NHS en Angleterre. Il s'intéresse particulièrement à l'assise scientifique des services de santé et préside le comité de la grande étude d'épidémiologie génétique UK Biobank, financée majoritairement par The Wellcome Trust and The Medical Research Council ainsi que par la fondation philanthropique « Health Foundation », présente sur tout le territoire britannique et dont l'action est consacrée à l'amélioration du système de santé. Il est également membre coopté de l'Office for the Strategic Coordination of Health Research.

Kenneth Hansen

Kenneth Hansen (né en 1970) est directeur artistique du Festival de jazz de Copenhague depuis 2004. Ce festival, fondé en 1979, est aujourd'hui un des événements majeur de la scène jazz européenne : il se déroule dans toute la ville, et offre plus de 1000 concerts et autres prestations en dix jours. Les récentes programmations ont fait intervenir des artistes de tous horizons - Keith Jarrett, Ornette Coleman, Caetano Veloso, Sonny Rollins, Bobby McFerrin, Concha Buika, Chick Corea, Paul Bley, Anoushka Shankar, Brad Mehldau, Charles Lloyd, Martha Wainwright, Joshua Redman et bien d'autres – dans tous les lieux possibles et imaginables : salles de concerts, musées, clubs, cafés, parcs, jardins publics et casernes de pompiers... Bassiste, diplômé du Conservatoire rythmique en 2000, Kenneth Hansen connaît les deux côtés de la profession artistique – une expérience qui lui sert au quotidien.

Animatrice : Deborah Kelleher dirige la Royal Irish Academy of Music. Sa formation de pianiste et historienne de la musique se double d'une maîtrise en administration des affaires. Depuis sa prise de fonction au RIAM, Deborah a initié divers projets internationaux, faisant croître les inscriptions d'étudiants étrangers et développant de nouveaux partenariats avec de grandes institutions pédagogiques et culturelles d'Irlande.

2. « Aspects de la notion d'intégrité artistique » - débat

- **Robert Martin**, directeur du Bard College Conservatory of Music et codirecteur artistique de The Bard Festival, USA
- **Bruno Messina**, directeur du Festival Berlioz et professeur d'ethnomusicologie au Conservatoire National de Paris
- Animatrice : **Gretchen Amussen**, Conservatoire de Paris

Quels peuvent être les incitatifs, les défis, et les pressions - issus du marché, du secteur réglementaire ou des établissements eux-mêmes - auxquels sont soumis les artistes, et comment ces derniers apprennent-ils à les reconnaître tout en forgeant leur propre identité artistique authentique et leur voie ? Robert Martin et Bruno Messina analyseront, chacun de leur point de vue, différentes facettes de l'intégrité artistique par rapport à la responsabilité des artistes envers les arts, leurs collègues, le public, et les institutions culturelles concernées, et par rapport à leurs idéaux personnels et leurs aspirations les plus profondes.

Robert Martin

Après une formation de violoncelliste au Curtis Institute of Music et des études de culture générale au Haverford College, **Robert Martin** a poursuivi un doctorat de philosophie à l'université de Yale. Violoncelle solo de l'orchestre symphonique de New Haven et membre du Group for Contemporary Music, puis à l'université de Columbia. Après son doctorat, il poursuit une double carrière de musicien et de philosophe, à SUNY Buffalo et à l'université Rutgers. Doyen adjoint de la faculté des humanités de UCLA, il est le fondateur et producteur de la série de musique de chambre « Music for Mischa » de Los Angeles, reprise par la suite au Metropolitan Museum of Art. Parallèlement à ses activités de directeur de conservatoire et vice-président des affaires académiques, il enseigne la philosophie et la musique au Bard College. Codirecteur artistique du Bard Music Festival, il est également le violoncelliste du quatuor Bard Festival Quartet.

Bruno Messina

Bruno Messina a suivi une formation musicale classique et récolté de nombreux prix aux conservatoires de Nice et de Paris (CNSMDP). Il a étudié le jazz au Conservatoire de Paris et s'est consacré à la musique populaire et traditionnelle, en particulier l'art de Java, en Indonésie, où il fut artiste en résidence du prestigieux prix « Villa Médicis Hors les Murs ». Docteur en ethnomusicologie de la Sorbonne, il a été directeur artistique de la « Maison de la Musique » de Nanterre, théâtre public connu pour ses positions d'avant-garde en matière de musique moderne. Il enseigne l'ethnomusicologie au Conservatoire de Paris.

Bruno a enseigné l'histoire de la musique, de l'art et de la civilisation au Conservatoire Supérieur de Lyon (CNSM), et donné des cours dans des universités, surtout en Amérique latine. Il est directeur artistique de l'Agence Iséroise de Diffusion Artistique (AIDA), institution publique organisatrice des grands manifestations de spectacle vivant dans la région. Membre de la Société française d'ethnomusicologie, membre qualifié de Musique Française d'Aujourd'hui (MFA), il siège dans différents conseils d'administration : Les Siècles (orchestre), TM+ (ensemble de musique moderne), et Les Détours de Babel (festival des musiques du monde d'aujourd'hui).

Animatrice : Organiste de formation, la Franco-Américaine **Gretchen Amussen** est directrice des affaires extérieures et des relations internationales du Conservatoire de

Paris. Actuellement vice-présidente de l'AEC, elle est très présente dans de nombreux réseaux européens. Elle a présidé le groupe de travail thématique de l'AEC sur les implications du processus de Bologne pour les Conservatoires (2001-2004) et le groupe de travail sur la Profession musicale (2004-2007).

IIème partie : Séances parallèles

Groupe A – La jeune étoile

Le marché de la musique

« La jeune étoile – une catégorie bénéfique pour l'art de la musique ? »

Introduction & débat

Anna Tifu, violoniste, Italie et **Paolo Petrocelli**, agent artistique/impresario, Italie

Animatrice : **Janneke van der Wijk**, directrice du Conservatoire d'Amsterdam

Les gardiens de l'art de la musique s'inquiètent des conséquences préjudiciables de la recherche et de l'exaltation continues de la « jeune étoile », non seulement pour ces jeunes artistes mais pour toute la discipline car cette démarche fausse la perspective sur la fonction et la valeur de la musique en tant qu'art. Ce groupe de discussion analysera les difficultés mais aussi les avantages associés au statut de « jeune étoile ».

Anna Tifu est une des plus talentueuses violonistes italiennes de sa génération. Depuis ses débuts de soliste à l'âge de 11 ans, avec l'Orchestre National des Pays de La Loire, elle a récolté de nombreux prix et distinctions en Italie et à l'étranger. Diplômée de l'Académie de musique de Cagliari à 15 ans, elle a reçu une bourse d'études de la Mozart-Gesellschaft de Dortmund. De 2005 à 2008, elle a étudié au Curtis Institute of Music de Philadelphie. En 2007, elle remporte le Concours international George Enescu de Bucarest et attire sur elle l'attention internationale. Elle s'est produite en soliste avec de grands orchestres, dont l'orchestre de chambre de l'Accademia Nazionale di Santa Cecilia, les Virtuoses du Philharmonique de Berlin, les Solistes du Philharmonique d'Israël, les orchestres de chambre d'Israël, de Munich, de Prague, et d'Essen, l'orchestre philharmonique des Nations et l'orchestre symphonique de Hongrie.

Paolo Petrocelli a étudié le violon au Conservatoire Santa Cecilia et la musicologie à l'université Sapienza de Rome, avec une spécialisation en musique européenne du 20^{ème} siècle. En 2007, il a bénéficié d'une bourse de recherche du William Walton Trust. Il a réalisé une série sur la musique britannique du 20^{ème} siècle (dont l'œuvre de William Walton) en collaboration avec Radio Vatican et la direction artistique et les différentes bibliothèques de l'Accademia Nazionale di Santa Cecilia. Aujourd'hui journaliste, Paolo collabore à plusieurs magazines musicaux et culturels italiens et européens, ainsi qu'à l'organisation de festivals musicaux et cinématographiques internationaux. Il est également agent d'artistes et d'ensembles comme l'Orchestra Sinfonica d'Italia, et membre du comité du Groupe de travail des jeunes du Conseil européen de la musique. Avec l'ensemble de musique électro-acoustique Zeitlet, il a remporté l'Award de la musique

indépendante dans la catégorie « musique de film ». Il est le violoniste du groupe indé-folk « Vinegar Socks ».

Janneke van der Wijk a étudié la musicologie, la pédagogie et les sciences de l'éducation à l'université d'Amsterdam. Son sujet de thèse était l'*histoire du Conservatoire d'Amsterdam et la professionnalisation de la vie musicale hollandaise jusqu'à 1940*. Directrice de *Chamber Question* (2005-2007), Janneke van der Wijk est nommée en 2008 à la tête du MCN, l'*institut national du secteur musical professionnel hollandais, nouvellement créé*. Sous sa direction, l'*industrie musicale hollandaise a trouvé une reconnaissance nationale et internationale*. Depuis mai 2011, Janneke dirige le Conservatoire d'Amsterdam.

Groupe B – Les festivals de musique

Le marché de la musique

« Les festivals de musique entre art, mode et marché »

Introduction & Débat

Christian Thompson, directeur de la Verbier Festival Academy, Suisse

Jan-Ype Nota, conseiller artistique, Festival Pierre le Grand, Pays-Bas

Animateur : **Harrie van den Elsen**, doyen de l'école des arts du spectacle Hanzehogeschool, Pays-Bas

Au cours des dernières décennies, l'Europe a vu exploser le nombre de festivals musicaux. Mais il y a peu d'études, ou même de prises de conscience, de l'importance artistique et de l'impact culturel global de ces manifestations sur le travail des musiciens. L'objectif de cette séance est d'étudier les problèmes spécifiques liés à l'intégrité artistique des interprètes mais aussi des organisateurs de festivals.

Christian Thompson a travaillé à Londres en qualité d'*agent artistique dans trois agences de concert différentes dont les clients se nommaient Joshua Bell, Lynn Harrell, Stephen Hough, les King's Singers, Dame Moura Lympany, Yuri Temirkanov, Christian Tetzlaff et Krystian Zimerman, pour n'en citer que quelques uns*. En 2005, il est nommé directeur de la Verbier Festival Academy, lieu de rencontres estivales de jeunes instrumentistes et chanteurs au talent exceptionnel. Il applique son expérience d'*agent artistique à l'Académie et son savoir-faire aide les participants à développer leur carrière*. Christian a aussi créé la Semaine de musique de chambre amateur du Festival de Verbier et DISCOVERY, projet pédagogique pour les adultes et les jeunes. L'été prochain verra le lancement du Camp musical du Festival de Verbier, à l'intention des 15-17 ans, sous la direction musicale de Daniel Harding.

Jan-Ype Nota étudie le violoncelle avec Jean Decroos au Koninklijk Conservatorium de La Haye puis à Londres. Hôte régulier des festivals d'été de Lucerne et d'Aix-en-Provence, il s'est produit en soliste aux Pays-Bas avec divers orchestres et notamment sous la direction de Frans Brüggen. Partenaire de différents ensembles de musique de chambre, il est membre du quatuor Van Breet. Second violoncelle solo de l'orchestre du Nord des Pays-Bas,

Jan-Ype enseigne le violoncelle et la musique de chambre au Conservatoire Prins Claus de Groningue et dirige le HJSO. Il est conseiller artistique du Festival Pierre le Grand, dans le Nord des Pays-Bas.

Harrie van den Elsen est doyen de l'école des arts du spectacle de l'université Hanze des sciences appliquées de Groningue (Pays-Bas). Président du réseau des académies hollandaises de musique et de pop music, il s'occupe du développement des politiques nationales et internationales d'enseignement musical professionnel. Harrie était auparavant doyen de l'académie de musique de Maastricht, après avoir enseigné la théorie, la musique de chambre et la musique du 20^{ème} siècle dans cet établissement puis occupé successivement les postes de responsable de la musique classique et doyen par intérim. Harrie a également été responsable du programme d'internationalisation de l'université Zuyd et président de la plateforme d'éducation artistique, regroupant les académies de théâtre, beaux-arts et design, architecture et musique de l'université Zuyd.

Groupe C – Éthique de la critique musicale

L'institution artistique

« Éthique de la critique musicale »

Présentation & débat

Elena Alessandri, pianiste, chercheuse et doctorante, Hochschule Luzern Musik, Suisse

Animatrice : **Astrid Kvalbein**, chanteuse, critique musicale et doctorante, Académie norvégienne de musique, Oslo

L'évaluation d'une prestation musicale est un élément courant de notre vie artistique, mais connaissons-nous vraiment les rouages d'une évaluation? Pouvons-nous être certains que nos jugements sont « justes » ou « valables » s'ils sont influencés par certains facteurs qui ne sont pas nécessairement purement musicaux ? Ces questions seront débattues sur fond d'études récentes sur le sujet.

Elena Alessandri a étudié le piano en Italie et obtenu un mastère en pédagogie de la musique à Lugano (Suisse), au Conservatorio della Svizzera Italiana. Chercheuse associée à l'université des arts et sciences appliquées de Lucerne (Hochschule Luzern – Musik), elle prépare depuis septembre 2010 un doctorat de psychologie de la musique au Royal College of Music de Londres. Elle enquête actuellement sur la pratique de la critique musicale, en collaboration avec le département de recherche du Conservatorio della Svizzera Italiana, Lugano pour le projet « Reviews Reviewed » (« Critique de la critique »), financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, et dirigé par le professeur Hubert Eiholzer.

Astrid Kvalbein, doctorante à l'Académie norvégienne de musique, réalise un projet de recherche sur la compositrice, critique et présidente du chapitre norvégien de l'ISCM, Pauline Hall (1890-1969). A. Kvalbein a plusieurs années d'expérience en matière de critique musicale. Parallèlement à sa collaboration au journal Aftenposten, elle fait une carrière indépendante de chanteuse, spécialiste du répertoire contemporain. Elle a écrit un livre sur le pianiste Leif Ove Andsnes : « I og med musikken » (Samlaget 2005).

Groupe D -Les concours

Le marché de la musique

« Les concours : un bienfait pour l'art musical ? »

Introduction & débat

Anna Dmitrieva, violoniste, Conservatoire de Saint-Pétersbourg, Russie

Alexander Maslov, pianiste, Conservatoire de Saint-Pétersbourg, Russie

Ian Watt, guitariste, Royal Scottish Conservatoire, Glasgow, R-U

Animateur : **Thüring Bräm**, compositeur et chef d'orchestre, ancien membre du Conseil de l'AEC, Suisse

Plusieurs jeunes musiciens ayant participé à des concours internationaux nous aideront à comprendre et analyser comment, et dans quelle mesure, le développement de leur personnalité artistique a bénéficié de leur participation à ces concours et de leur attitude compétitive ; à déterminer si l'objectif de la réussite peut nuire aux considérations artistiques ; et à réfléchir à l'image du concours dans l'esprit du public.

Anna Dmitrieva est une violoniste couronnée de récompenses, actuellement en perfectionnement au Conservatoire de Saint-Pétersbourg, sous l'égide de Inga Dzekster. Elle a remporté plusieurs prix dans différents concours : Concours des jeunes violonistes de Saint-Pétersbourg, Second concours international des jeunes musiciens/compositeurs, Concours de musique de chambre Charles Hennen (Hollande), 64^{ème} concours du festival européen de la musique (Belgique), Concours international de Moscou. Elle a joué dans des festivals européens : Kissinger Sommer (Allemagne) en 2003 et 2004, tournées européennes de Saint-Pétersbourg (Autriche, Slovaquie, République tchèque) en 2006, la Semaine internationale (Autriche) en 2009 et l'Orlando Music Festival (Hollande) en 2011.

Alexander Maslov intégra une école spéciale, affilié au Conservatoire d'État N. A. Rimsky-Korsakov de Saint-Pétersbourg, à l'âge de 5 ans. À 11 ans, il se produisait déjà régulièrement en concert en Russie et à l'étranger, à la télévision et à la radio. En 2002, il remporta le 6^{ème} concours international de piano Vladimir Krainev ainsi que deux prix spéciaux (meilleure interprétation des Nocturnes de Chopin et meilleure composition musicale du 20^{ème} siècle). Après avoir terminé ses études au Conservatoire, Alexander fut invité par le professeur Vladimir Krainev à intégrer son école d'élite de Hanovre (Hochschule für Musik und Theater), en Allemagne. En 2005, il revient en Russie pour étudier auprès de L. Zaytchik et, en 2006, remporte le quatrième prix du XXII^{ème} concours international de piano « Valsesia Musica » de Varallo (Italie). En 2007, il remporte le deuxième prix et le prix du public au Concours international Anton Rubinstein de Dresde, et en 2010, le deuxième prix du Concours national russe. Tout en continuant à se perfectionner auprès du professeur L. Zaytchik, il se produit en soliste en Allemagne, France, Autriche, Suisse, Italie, Pologne, Ukraine, au Pérou et en Chine, accompagné de grands orchestres symphoniques.

Originaire d'Aberdeen, en Écosse, **Ian Watt** prépare actuellement un mastère d'interprétation au Conservatoire royal d'Écosse. Concertiste de renom, il a remporté plusieurs prix internationaux. Depuis ses débuts en 2005, il a effectué de nombreuses tournées dans le monde et s'est produit dans de grands festivals internationaux. Il a joué en soliste avec le Los Angeles Chamber Orchestra, le BBC SSO, le City of London Sinfonia, le Scottish Philharmonic Orchestra, le Glasgow Chamber Orchestra et l'Aberdeen Sinfonietta. Nombre de ses prestations ont été diffusées à la radio et à la télévision. Grand défenseur de la musique contemporaine, Ian est le dédicataire de plusieurs œuvres de compositeurs actuels de renom.

Thüring Bräm a étudié le piano, la direction d'orchestre et la composition à Bâle, ainsi que la musicologie à l'Académie de musique de Bâle et à l'université de Heidelberg. Chef d'orchestre et répétiteur au Curtis Institute of Music et au festival de musique d'Aspen, il est également titulaire d'une maîtrise de composition de l'université de Californie, Berkeley. Il a été membre du conseil d'administration de l'Académie de musique de la ville de Bâle, directeur du conservatoire de Lucerne, fondateur et recteur de la Musikhochschule Luzern, président des Jeunesses Musicales de Suisse, chef d'orchestre de la Junge Philharmonie Zentralschweiz et membre du conseil de la recherche du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Il est directeur du chœur Regio Binningen/Basel, chef invité de l'orchestre philharmonique de chambre de Pardubice, membre du jury du Concours de Musique du Festival de Fribourg et du Concours de musique de chambre sacrée Johannes Brahms de l'Académie de musique de Gdansk.

Groupe E - L'intégrité artistique au sein d'un Conservatoire

L'institution artistique

« L'intégrité artistique au sein d'un Conservatoire »

Dubravka Jovicic, doyenne de la faculté de musique de, Belgrade, Serbie

Henrik Sveidahl, directeur du Conservatoire rythmique de Copenhague, Danemark

Animatrice : **Mist Thorkelsdottir**, Académie islandaise des arts, Reykjavik

Quel rapport entre, d'une part, les buts, les aspirations et la structure organisationnelle de nos conservatoires et, d'autre part, les buts, aspirations et modes de travail des artistes ? Risquons-nous de faire passer le bien-être de l'institution conservatoire avant celui des artistes qui y travaillent ? Ces questions et d'autres seront débattues par trois directeurs d'établissements, représentant différents contextes artistiques et cultures organisationnelles.

Dubravka Jovičić a fait une maîtrise à la faculté de musique de Belgrade puis s'est perfectionnée au Conservatoire national de Paris, au Mozarteum de Salzbourg, et à Londres. Elle est docteur en littérature de la faculté de philologie de Belgrade. Elle a reçu de nombreux prix et distinctions lors de concours internationaux et nationaux, en Yougoslavie : médaille d'honneur et le diplôme du 9ème Interpodium de Bratislava, Prix du « Jardin de musique, Premier prix et médaille d'or au concours international des jeunes

solistes de Bordeaux, Premier prix du concours yougoslave des artistes musiciens, à Zagreb, et médaille d'argent de l'université des arts de Belgrade. L'enregistrement de son concert à Budapest a été diffusé en 1982 sur le réseau japonais NHK, dans le cadre du cycle consacré aux meilleures interprétations des festivals internationaux. Les archives sonores de Radio Belgrade ont enregistré ses interprétations (plus de douze heures de musique) des plus grandes œuvres pour piano de l'héritage musical national et des pièces contemporaines nationales et internationales. Dubravka Jovičić est doyenne de la faculté de musique de Belgrade et enseigne au département de piano.

*Diplômé de l'université de Copenhague (musicologie) et du Conservatoire rythmique de Copenhague (RMC) avec comme instrument principal le saxophone, **Henrik Sveidahl** est actuellement directeur du RMC. Engagé dans cet établissement en 1994 en tant qu'assistant pour le saxophone, la musique d'ensemble et la formation musicale, il en fut le vice-directeur de 1997 à 2005. Saxophoniste connu et reconnu, célèbre pour sa polyvalence musicale et son ouverture à toutes formes de nouveautés, Henrik Sveidahl est une des personnalités les plus influentes de la scène musicale danoise.*

*Formée aux claviers en Islande, **Mist Thorkelsdottir** poursuit des études d'instrument et de composition dans le Minnesota, à New York et à Boston. Enseignante, compositrice, interprète, elle est engagée dans de nombreux organismes artistiques. Mist a reçu des commandes et des subventions d'Amérique du Nord et d'Europe. Doyenne du département de musique de l'Académie islandaise des arts depuis 2001, elle est également membre du Conseil de l'AEC.*

Groupe F – Classement

Le secteur réglementaire

« Classement des Conservatoires : les indicateurs créent-ils les bons incitatifs ? »

Peter West, directeur général de l'université de Strathclyde, Écosse

Animateur : **Stefan Gies**, président du groupe de travail Polifonia : « Amélioration de la qualité, accréditation et benchmarking », Hochschule für Musik « C.M. Von Weber », Dresde, Allemagne

Imaginez que votre établissement soit classé, non pas seulement « bon », « excellent », etc., mais supérieur ou inférieur à d'autres écoles de musique. Que cela vous plaise ou non, le classement des conservatoires et d'autres établissements d'enseignement supérieur sera bientôt une réalité. Bien entendu, si votre établissement se trouve en haut de la liste, vous serez probablement satisfait. Mais s'il se trouve en bas de liste ? Essayerez-vous de remonter la pente, ou vous contenterez-vous de vous retirer de la course – en supposant que l'option existe ? Dans le premier cas, les engagements et les aspirations de votre établissement et ceux de vos collaborateurs s'harmonisent-ils avec les buts et les méthodes inhérentes aux critères et normes de classement – en particulier la priorité accordée au quantifiable ? Le débat permettra d'éclaircir cette question, entre autres.

Peter West est président de l'université de Strathclyde, responsable des services d'entreprise et professionnels, des services liés à l'expérience et à l'amélioration des étudiants, au marketing et développement, à l'information, à l'échange de recherches et de connaissances. Diplômé en histoire moderne de l'université de St Andrews, il a été président du programme de gestion de l'enseignement supérieur de l'OCDE. Il s'occupe de formation à la gestion de l'enseignement supérieur et codirige actuellement l'ESMU (Centre européen de gestion stratégique des universités). Président du Projet du millénaire pour le Malawi, Peter a coordonné les efforts de l'université de Strathclyde et du Bell College pour aider le Malawi en général et l'université du Malawi en particulier. Il est docteur honoris causa des universités de Rostov sur le Don (Russie) et du Malawi. Membre **[d'honneur]** du Bell College, il a été décoré de l'ordre de l'empire britannique (OBE) pour sa contribution à l'enseignement supérieur en Écosse et au Malawi. « Deputy Lieutenant » de la Ville de Glasgow, il est président du partenariat Écosse/Malawi.

Stefan Gies est diplômé en éducation musicale, alto, musicologie et composition. Il enseigne la pédagogie de la musique à la Hochschule für Musik Carl Maria von Weber de Dresde, en Allemagne, dont il fut le recteur de 2003 à 2010. Il travaille à accroître l'autocontrôle et l'autonomie de l'université de musique et est engagé dans des projets de recherche, développement et pratique en éducation musicale, qui l'ont conduit à faire une rétrospective de nombreuses publications de pédagogie musicale, de musicologie et de théorie musicale.

IIIème partie : Séance plénière

Provocations : « Que ratons-nous ? Que devraient faire - mais ne font pas - les conservatoires ? »

- **Tet Koffeman**, coordinatrice du nouveau programme « musician 3.0 », Conservatoire d'Utrecht, Pays Bas
- **Robert Martin**, directeur, Bard Conservatory of Music, USA
- **Bruno Messina**, directeur du Festival Berlioz, France
- Animateur : **John Wallace**, principal du Royal Conservatoire of Scotland

John Wallace, membre du comité de programmation de la journée thématique, demandera aux participants leurs premières réactions « à chaud » aux présentations et débats de la journée. La séance sera complétée par une brève présentation d'un nouveau programme d'étude : « musician 3.0 », dont l'objectif est d'offrir aux musiciens une voie vers la création de conditions de travail propices à leur intégrité artistique.

Tet Koffeman

Née en 1965 à Nuenen, aux Pays-Bas, Tet Koffeman a étudié au Conservatoire de Hilversum (AHK) dont elle sort diplômée en 1990 (jazz vocal). Chanteuse, compositrice, auteure/interprète, elle a créé plusieurs groupes avec lesquels elle se produit. Forte de son expérience pédagogique en stages et cours de chant, elle a élaboré une série d'ateliers sur l'improvisation et la communication intitulée « Vocal Playground », qu'elle a réalisé avec des chanteurs (jazz & classique) tant amateurs que professionnels. Au Conservatoire d'Utrecht (HKU), elle a mis en place un nouveau programme de licence musicale (Bachelor of Music) : « Musician 3.0, creating, performing, communicating » (Musicien 3.0 : création, interprétation, communication) en est à sa seconde année d'existence.

John Wallace a étudié à Buckhaven High School de Fife, en Écosse et au King's College, à Cambridge. Trompette solo du Philharmonia Orchestra pendant une vingtaine d'années, il a coédité, avec le professeur Trevor Herbert, l'ouvrage sur les cuivres, paru aux presses universitaires de Cambridge (« Companion to Brass Instruments »). Trompettiste virtuose de renommée internationale, John a été décoré de l'Ordre de l'empire britannique en reconnaissance de ses signalés services à la musique. Il est le premier musicien d'orchestre jamais distingué par un ABO (Award from the British Orchestras - Prix des orchestres britanniques) pour sa remarquable contribution à la vie orchestrale du Royaume-Uni. Élu « Fellow » de la Royal Society d'Édimbourg, du Royal College of Music, et du Royal Northern College of Music, John Wallace est aujourd'hui directeur du Conservatoire royal d'Écosse et président des Conservatoires du R-U.

Séance Rencontrez votre membre du Conseil

Lundi 12 Novembre 12h30 – 13h30

A l'issue de l'Assemblée générale de l'AEC et du Forum d'information le 12 novembre, les participants ont la possibilité de rencontrer le membre du Conseil de l'AEC responsable de leur région pour échanger au sujet de toute question les intéressant. En effet, chaque membre du Conseil de l'AEC (ainsi que le Directeur général) s'est vu attribué un pays ou groupe de pays pour lesquels il est plus particulièrement responsable (en particulier en termes de liaison avec l'AEC).

Veuillez trouver ci-dessous la liste des pays et du membre du Conseil nommé « point de contact AEC » pour ce pays. Les 12 salles de réunions seront annoncées sur place.

Albanie	András Batta
Allemagne	Jörg Linowitzki
Arménie	Grzegorz Kurzyński
Australie	Jeremy Cox
Autriche	András Batta
Azerbaïdjan	Grzegorz Kurzyński
Belgique	Pascale de Groote
Biélorussie	Grzegorz Kurzyński
Bosnie-Herzégovine	András Batta
Bulgarie	Grzegorz Kurzyński
Canada	Jeremy Cox
Chine	Jeremy Cox
Chypre	Hubert Eiholzer
Corée	Jeremy Cox
Croatie	András Batta
Danemark	Eirik Birkeland and Mist Thorkelsdottir
Espagne	Antonio Narejos
Estonie	Eirik Birkeland and Mist Thorkelsdottir
Etats-Unis	Jeremy Cox
Finlande	Eirik Birkeland and Mist Thorkelsdottir
France	Gretchen Amussen
Géorgie	Grzegorz Kurzyński
Grèce	Hubert Eiholzer
Hongrie	András Batta
Irlande	John Wallace
Islande	Eirik Birkeland and Mist Thorkelsdottir
Israël	John Wallace
Italie	Bruno Carioti
Japon	Jeremy Cox

Kazakhstan	Grzegorz Kurzyński
Kosovo	Chris Fictoor
Lettonie	Eirik Birkeland and Mist Thorkelsdottir
Liban	John Wallace
Lituanie	Eirik Birkeland and Mist Thorkelsdottir
Luxembourg	Hubert Eiholzer
Macédoine	András Batta
Mexique	Jeremy Cox
Monténégro	András Batta
Norvège	Eirik Birkeland and Mist Thorkelsdottir
Pays-Bas	Harrie van den Elsen
Pologne	Grzegorz Kurzyński
Portugal	Antonio Narejos
Porto Rico	Jeremy Cox
République Tchèque	András Batta
Roumanie	András Batta
Royaume-Uni	John Wallace
Russie	Grzegorz Kurzyński
Serbie	András Batta
Singapour	Jeremy Cox
Slovaquie	András Batta
Slovénie	András Batta
Suède	Eirik Birkeland and Mist Thorkelsdottir
Suisse	Hubert Eiholzer
Turquie	Harrie van den Elsen
Ukraine	Grzegorz Kurzyński

Lundi 12 Novembre

Le Réseau ERASMUS pour la musique Polifonia 2011-2014

Le Réseau ERASMUS pour la musique « Polifonia » est un projet soutenu par le programme européen des Réseaux ERASMUS. « Polifonia » étudie diverses questions liées à la formation professionnelle dans le domaine musical au niveau européen. Le réseau, qui est à ce jour le plus important projet européen en la matière, implique 55 établissements de formation musicale professionnelle et autres organismes professionnels du secteur, dans 26 pays européens et 4 pays hors Europe. Il est géré conjointement par le Conservatoire royal de La Haye (Koninklijk Conservatorium Den Haag) et l'Association européenne des conservatoires (AEC). Suite aux deux premiers cycles (2004-2007 et 2007-2010), « Polifonia » est aujourd'hui engagé dans un troisième cycle qui s'achèvera le 30 septembre 2014.

Dans le cadre du projet, 5 groupes de travail se consacrent à diverses thématiques : « Évaluation et critères », « Recherche artistique en musique », « Amélioration de la qualité et accréditation », « Éducation à l'entrepreneuriat », « Mobilité et programmes communs ». Au cours de cette session plénière, les présidents des groupes de travail présenteront les résultats et l'avancée des travaux de leur groupe et évoqueront les plans pour les deux années à venir. Cette session est conçue pour être « interactive » et les participants sont encouragés à faire des commentaires sur tous les sujets abordés.

L'AEC et les activités d'amélioration de la qualité : témoignages des établissements visités par les pairs évaluateurs de l'AEC

Depuis 2010, plusieurs établissements membres de l'AEC ont reçu la visite d'équipes de pairs évaluateurs, certains dans le cadre de la *Procédure d'amélioration de la qualité de l'AEC* (visite informelle d'une équipe de pairs critiques), d'autres dans le cadre d'une procédure nationale d'évaluation/d'accréditation dans laquelle l'AEC a pris une part active. Dans le second cas, appelé *Visites conjointes et collaboratives d'évaluation*, les critères et standards de l'agence nationale d'évaluation/d'accréditation fusionnent généralement avec les critères/questions d'enquête de l'AEC. L'AEC charge des pairs évaluateurs de rédiger le rapport final d'évaluation. Pendant la session, après une brève introduction aux activités actuelles de l'AEC dans le domaine, trois représentants d'établissements partageront leurs réflexions et commentaires sur les visites d'évaluation réalisées dans leur établissement en 2010. Deux années plus tard, il leur est demandé de se pencher sur ce qui a véritablement changé dans leur établissement suite à cette visite et sur l'impact du rapport des pairs évaluateurs.

DOCUMENTS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Agenda de l'Assemblée générale



Lundi 12 novembre 2012

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale de Valencia
2. Rapport d'activité du Président : Rapport général des activités 2011–2012
3. Rapport financier du Secrétaire Général
 - a. Vote des comptes 2011
 - b. Résultat prévisionnel 2012 et Proposition de budget 2013
 - c. Désignation de deux commissaires aux comptes pour les comptes 2012
 - d. Vote sur la proposition d'une nouvelle structure de cotisation applicable à partir de 2013 et des montants des cotisations pour 2013
4. Elections du Conseil
5. Nouvelle proposition (révisée) sur les distinctions honorifiques
6. Le Bureau de l'AEC s'installe à Bruxelles:
 - Notification officielle de la décision du Conseil, en date du 25 septembre 2012, d'approuver la délocalisation du Bureau de l'AEC à Bruxelles
 - Nécessité d'approuver la révision des Statuts pour la création d'une Association belge
 - Procédures d'obtention des signatures d'approbation pour les Statuts belges
7. Confirmation des nouveaux membres, des retraits et des exclusions
8. Futurs congrès
9. Commémoration de la vie et de l'engagement de Johannes Johansson
10. Divers

Documents pour l'Assemblée générale



Association Européenne
des Conservatoires,
Académies de Musique
et Musikhochschulen

1. Compte-rendu de l'AG 2011
2. Rapport Annuel de l'AEC 2011 (*distribué séparément lors de l'inscription à l'AG*)
3. Plan stratégique 2011 - 2015 – Bilan 2011
4. Plan stratégique de l'AEC – objectifs ajustés pour 2012
5. Comptes annuels (*cf 2. Rapport Annuel*)
6. Résultat prévisionnel 2012 et Proposition de budget 2013 (*distribué séparément*)
7. Proposition d'une nouvelle structure de cotisation applicable à partir de 2013
8. Biographies des candidats aux élections du Conseil
9. Nouvelle proposition (révisée) sur les distinctions honorifiques
10. Révision des Statuts pour la création d'une Association belge (*disponible séparément dans le dossier du Congrès*)

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'AEC 2011
Conservatorio Superior de Música « Joaquín Rodrigo » de Valence

VALENCE – ESPAGNE

12 novembre 2011

Pascale de Groote, Présidente de l'AEC, accueille les membres et ouvre l'Assemblée générale de l'AEC 2011.

1. Compte-rendu de l'AG 2010 à Varsovie

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

2. Rapport de la présidente sur les activités de l'AEC : Rapport annuel 2010 (et activités 2011)

Le compte-rendu détaillé de l'année 2010 se trouve dans le rapport annuel 2010 de l'AEC (disponible en anglais, français et allemand), avec un résumé des comptes annuels 2010. Au cours de son intervention, Pascale de Groote aborde les questions suivantes :

- Les adhérents : en 2010, l'AEC totalisait 271 membres (237 membres actifs et 34 membres associés)
- Le Conseil de l'AEC (membres et rôles) : suite aux élections fin 2010, ont été renouvelés les postes de président, vice-président et secrétaire général (respectivement : Pascale De Groote - Conservatoire royal, Artesis Hogeschool Antwerpen ; Gretchen Amussen - Conservatoire de Paris et Jörg Linowitzki - Université de musique de Lübeck) ainsi que deux postes de membres du Conseil (John Wallace, Royal Scottish Academy of Music and Drama, et Grzegorz Kurzyński, Académie de musique Karol Lipinski de Wrocław)
- Les changements au sein du Bureau de l'AEC : au 1^{er} janvier 2011, Jeremy Cox a pris les fonctions de directeur général de l'AEC.
- L'évolution de la politique de l'AEC : diverses actions ont été entreprises en 2011 pour mettre en application le Plan stratégique 2011-2015, adopté à l'AG 2010. Ces actions seront évaluées à la réunion du Conseil en mars 2012. Les résultats seront publiés dans le Rapport annuel 2011 et discutés à l'AG 2012.
- Les activités régulières de l'AEC (voir Rapport annuel)
- Les sites internet et les publications (voir Rapport annuel)
- Les projets dans lesquels l'AEC a joué un rôle actif en 2010/11 (Réseau ERASMUS pour la musique « Polifonia » [2007-2010] ; Projet de la Sida « Widening Participation on the Road to Membership » [2009-2011] ; Projet européen « Practices Mobility » ; Projet européen « Cadre de qualifications sectorielles pour les Humanités et les Arts HUMART » [2010-2011]).
- Le rôle représentatif et consultatif (voir Rapport annuel)
- Les partenariats avec d'autres organisations (voir Rapport annuel)

- Activités en 2012
 - o Réunion de la plate-forme Pop & Jazz à Lille, 24-25 février 2012
 - o Réunion de la plate-forme Musique ancienne à Brême, 20-21 avril 2012
 - o Plate-forme européenne sur la recherche artistique en musique (EPARM) à Rome, 10-12 mai 2012
 - o Rencontre des Coordonateurs des relations internationales, à confirmer (confirmée ultérieurement : Naples, 14-16 septembre 2012
 - o Congrès annuel 2012, à Saint-Pétersbourg, (dates annoncées : du 8 au 10 novembre 2012, puis rectifiées : **du 10 au 12 novembre 2012**)

En 2011, le lieu d'implantation du Bureau de l'AEC a fait l'objet de débats. Relocaliser le Bureau à Bruxelles aurait le double avantage de le situer plus au cœur de l'Europe, de le rapprocher des centres de décision/politiques et d'améliorer la collaboration entre les organisations partenaires et les établissements européens. Les membres de l'AEC décident d'une commun accord que :

- 1) Le Bureau de l'AEC doit lancer une étude de faisabilité pour savoir si un déménagement à Bruxelles est réalisable.
- 2) Le Conseil de l'AEC doit avoir pouvoir décisionnaire en la matière (autrement dit : si l'étude montre que le projet est réalisable, le Conseil de l'AEC pourra décider rapidement de l'autorisation de déménagement du Bureau)

3. Rapport financier du secrétaire général (Jörg Linowitzki)

Jörg Linowitzki, secrétaire général de l'AEC, attire l'attention de l'AG sur la situation financière générale de l'Association. Il présente un diaporama du résumé des comptes, qui se trouvent dans le Rapport annuel de l'ARC 2010 remis aux participants avec une copie des résultats prévus pour 2011 et du premier budget prévisionnel pour 2012.

Les comptes annuels détaillés sont à la disposition des membres sur simple demande.

Le texte complet du rapport financier est également à la disposition des membres sur simple demande.

Il est fait part d'une information importante à propos des cotisations 2012 :

- o Il est envisagé de suggérer à l'avenir une adhésion conjointe à l'ELIA et à l'AEC, à tarif préférentiel, afin que les établissements qui dispensent un enseignement musical parallèlement à d'autres disciplines artistiques ne soient pas obligés de choisir entre l'ELIA et l'AEC.
- o Un tarif « earlybird » (« paye-tôt ») est mis en place pour la cotisation 2012 afin d'offrir un report réel du gel des taux de cotisation pour les règlements effectués avant le 1^{er} mai 2012. Ce tarif « earlybird » s'aligne sur le tarif 2011 ; l'augmentation ultérieure sera de 7,5%, comme l'explique le tableau ci-dessous :

Proposition de tarifs de cotisation d'adhésion pour 2012			
Tarifs 2011	Plein tarif 2012	Avec la réduction « earlybird » de 7,5% (chiffres arrondis)	Supplément à partir de mai 2012
920 euros	995 euros	920 euros	75 euros
815 euros	880 euros	815 euros	65 euros

680 euros	735 euros	680 euros	55 euros
-----------	-----------	-----------	----------

- Conformément aux Statuts, dans tous les cas de figure, les cotisations doivent être réglées au 31 octobre. Les établissements rencontrant des difficultés pour régler leur dû sont invités à contacter Jeremy Cox.

Le secrétaire général remercie les auditeurs externes Michael Uhde (Hochschule für Musik Karlsruhe) et Peep Lassmann (Académie estonienne de musique et de théâtre de Tallinn) pour leur travail. Tous deux ont recommandé l'approbation des comptes 2010 par l'AG. L'AG approuve les comptes.

Le secrétaire général demande l'approbation du budget prévisionnel 2012. Le budget est également accepté par l'AG.

Enfin, le secrétaire général demande l'approbation de la nomination de Claire Michon (Centre d'Etudes Supérieures de Musique et de Danse de Poitou-Charentes - CESMD) et Henk van der Meulen (Conservatoire royal de La Haye) en tant qu'auditeurs externes du budget 2011. L'AG approuve ces nominations.

4. Élections au Conseil

Poste de vice-président :

Chris Fictoor quitte sa fonction, au terme de ses deux mandats. Deux postulants issus du Conseil se sont fait connaître :

- Bruno Carioti (Conservatorio di Musica « Alfredo Casella », L'Aquila, Italie)
- Hubert Eiholzer (Conservatorio della Svizzera Italiana, Lugano, Suisse).

Sièges à pourvoir au Conseil :

Les deux candidats précités siégeant actuellement au Conseil, il faudra élire un nouveau membre du Conseil. De plus, au sein du Conseil, Bruno Carioti se présente pour un second mandat. Selon le résultat de l'élection à la vice-présidence, l'AG devra élire un ou deux membres du Conseil. Se portent candidats :

- Bruno Carioti (Conservatorio « A. Casella », L'Aquila, Italie)
- Harrie van den Elsen (École des arts du spectacle - Conservatoire Prince Claus et Académie de danse Lucia Marthas Amsterdam/Groningue, Université Hanze des sciences appliquées de Groningue, Pays-Bas)

L'AG approuve la nomination de Barry Ife (Guildhall School of Music & Drama, Londres) comme président du bureau de vote. La Présidente invite ensuite les candidats aux élections à se présenter aux membres.

La Présidente remercie le Comité électoral, composé de représentants des adhérents et du Conseil, pour le travail effectué pendant l'année afin d'assurer la présence de candidats appropriés aux postes vacants.

RÉSULTATS :

Les résultats des élections à la vice-présidence sont annoncés au cours du forum d'information par le président du bureau de vote, Barry Ife : Hubert Eiholzer (Conservatorio della Svizzera Italiana, Lugano, Suisse) est élu au poste de vice-président.

Les résultats des élections au Conseil sont annoncés après le déjeuner : Bruno Carioti (Conservatorio « A. Casella », L'Aquila, Italie) est reconduit pour un second mandat et Harrie van den Elsen (École des arts du spectacle - Conservatoire Prince Claus et Académie de danse Lucia Marthas Amsterdam/Groningue, Université Hanze des sciences appliquées de Groningue, Pays-Bas) est élu pour un premier mandat.

5. Proposition d'un nouveau règlement interne

Suite aux divers changements de personnel au Comité exécutif et au Bureau de l'AEC, il a été décidé de faire le point sur les rôles respectifs du Conseil, du Comité exécutif et du Bureau de l'AEC et de réexaminer les Statuts et règlements internes de l'AEC approuvés par l'AG de 2005. Un nouvel ensemble de règlements internes est proposé à l'AG de Valence.

Annexe 1: Vision, Mission, Buts, Objectifs et Valeurs de l'AEC

Les avis reçus sur le Credo, au Congrès annuel 2010 et ultérieurement, ont été étudiés par le Conseil en janvier 2011. Le Conseil a décidé de réaliser une synthèse entre le parachèvement du Credo et une révision des buts et objectifs de l'Association.

L'Annexe 1 est acceptée par l'AG.

Annexe 2 : Distinctions honorifiques de l'AEC

Sont proposées les catégories suivantes de distinctions honorifiques :

- Titres honoraires pour les postes du Comité exécutif : président honoraire, vice-président honoraire, secrétaire général honoraire
- Membre d'honneur
- Membre honoraire
- Parrain honoraire

La Présidente demande s'il y a des commentaires ou des abstentions : commence alors un débat avec trois contributions émanant de représentants de membres de l'AEC. Les commentaires questionnent la nécessité d'introduire ces titres honorifiques supplémentaires et craignent qu'ils ne faussent l'idée de la mission d'un membre du Conseil ainsi que la représentation des adhérents ordinaires par rapport aux membres du Conseil. Un autre commentaire approuve la création de titres honorifiques mais ni le nombre ni les niveaux prévus et recommande au Conseil de repenser le modèle des distinctions honorifiques.

Le vice-président Chris Fictoor propose de ne pas poursuivre la proposition en l'état et suggère que le Conseil révise le modèle prévu pour en présenter une nouvelle version à l'AG 2012. La suggestion est chaleureusement approuvée par l'AG

Annexe 3 : Proposition de règlement intérieur pour les élections au Conseil de l'AEC – Annexe aux Statuts de 2001

(pas de vote nécessaire car il s'agit d'un document explicatif).

Annexe 4 : Procédures de nomination et d'élection des membres du Conseil et du Comité exécutif de l'AEC

- Le rôle du Comité de nomination fait désormais partie des tâches du ComEx
- La représentation serait moins réservée aux recteurs et à leurs candidats qu'auparavant
- Assouplissement des règles de quorum : majorité simple
- Remplacement du directeur de scrutin par deux responsables d'élection

L'Annexe 4 est approuvée par l'AG.

Annexe 5 : Éligibilité, profil, rôle et fonction des membres du Conseil de l'AEC et des membres du Comité exécutif de l'AEC (président, vice-présidents et secrétaire général) et Termes de référence du Conseil et du Comité exécutif de l'AEC

- Le document intitulé « Éligibilité, profil, rôle et fonction » développe la documentation existante tandis que le document « Termes de référence » est nouveau. Il clarifie la séparation entre Conseil/ComEx, directeur général & membres du personnel.

L'Annexe 5 est approuvée par l'AG.

Règlement interne 2011, en complément des Statuts de l'AEC

Présentation des points restants (non traités dans les annexes) de la proposition de nouveau règlement interne :

- Article 4.2 – définition de l'Europe
- Article 4.2 – définition de « *cursus de qualité professionnelle [ayant] pour but la formation aux professions musicales* »
- Articles 5.1 & 5.2 – admission
- Article 6.3 – perte de la qualité de membre
- Article 7.1 – cotisation d'adhésion
- Article 10.3 – publication du rapport annuel
- Article 11.4 – rédaction du procès-verbal de l'AG

Le Règlement interne 2011 est approuvé.

6. Confirmation des nouveaux membres, retraits et exclusions

En 2011, ont été acceptés en qualité de membres actifs les établissements suivants :

- Popakademie Baden-Württemberg, Mannheim, Allemagne
- Conservatorio Superior de Música de Alicante « Oscar Esplà », Alicante, Espagne
- Conservatorio di Musica « Niccolò Piccinni », Bari, Italie
- Conservatoire National de Région de Nice, France
- Devlet Konservatuvari, Istanbul University state Conservatory, Turquie
- Conservatorio di Musica « San Pietro a Majella », Naples, Italie

En 2011, ont été acceptés en qualité de membres associés les établissements suivants :

- Conservatoire de musique de Shanghai, Chine (membre associé)
- Berklee College of Music, Boston, US (membre associé)

En 2011, ont retiré leur adhésion les établissements suivants :

- Nanyang Academy of Fine Arts, Singapour
- École Normale de Musique de Paris, France
- Royal Welsh College of Music and Drama, Cardiff, R-U

En 2011, ont été exclus de l'Association pour non-paiement de cotisations 2009 et 2010 :

- Conservatorio Statale di Musica « Tito Schipa », Lecce, Italie
- London College of Music, London, R-U
- Conservatoire d'état de Thessalonique, Thessalonique, Grèce
- Esterhazy Karoly, Eger, Hongrie
- Universitatea Transilvania din Brasov, Roumanie
- École nationale de musique – Université nationale autonome, Mexico, Mexique

L'AEC compte actuellement 271 membres.

7. Prochains Congrès

- Le prochain Congrès aura lieu en Russie, au Conservatoire d'état « N.A. Rimski-Korsakov » de Saint-Pétersbourg, en novembre 2012.
- Le lieu du Congrès 2013 est en attente de confirmation. Une décision sera prise à la prochaine réunion du Conseil. Pour tout complément d'information sur les détails d'organisation des Congrès, s'adresser au Bureau de l'AEC.

8. Questions diverses

Néant.

Le Président clôt l'AG de l'AEC et le Congrès se poursuit avec le Forum d'Information.

PLAN STRATÉGIQUE DE L'AEC 2011 - 2015 : Bilan d'atteinte des objectifs pour 2011

En définissant « Une stratégie pour l'AEC pour 2011-2015 », le Plan stratégique approuvé à Varsovie en novembre 2010, stipulait :

« ...le but principal de l'Association doit être de contribuer à la pérennité du secteur de l'enseignement musical supérieur européen en soutenant le développement des établissements membres à travers l'échange de connaissances, d'expertise et de personnes, et en favorisant le renforcement des capacités dans les établissements et dans le secteur en général. Mais il est tout aussi important de défendre les intérêts du secteur, face à une évolution défiant la nature particulière de l'enseignement musical supérieur, en préconisant des approches thématiques - plutôt que « identiques pour tous » - tenant compte des caractéristiques du secteur. »

En vertu de ces réflexions, les futures mesures de l'AEC devront combiner les points suivants :

- A. *Faciliter les flux d'expertise et de personnes compétentes à travers tout le secteur de l'enseignement musical supérieur européen en soutien au développement et au renforcement des capacités dans les établissements membres.*
- B. *Renforcer son approche thématique pour aborder les questions telles que les cadres de qualification, l'assurance qualité, et le développement institutionnel en consolidant sa position sur la scène européenne de la culture et de l'enseignement supérieur, pour une prise en compte des spécificités du secteur dans le développement général de la politique européenne d'enseignement supérieur.*
- C. *Améliorer l'infrastructure organisationnelle pour donner à l'Association et à ses activités une base financière et administrative forte. »*

Le présent document rend compte de l'avancée des travaux pour chacun des trois points d'action, par une présentation du bilan d'atteinte des objectifs initialement prévus pour 2011, suivi d'un commentaire sur l'avancée des autres objectifs.

Action stratégique A : Faciliter le flux d'information et d'expertise à travers le secteur de l'enseignement musical supérieur européen

POINTS D'ACTION – A :

- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 5 congrès annuels, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des congrès, des orateurs invités et des langues utilisées.
- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 5 rencontres annuelles des coordinateurs des relations internationales dans différents pays, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des rencontres et aux orateurs invités.
- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé plusieurs rencontres des Plateformes « Jazz & Pop » et « Musique ancienne ». Les rencontres seront annuelles ou biennales en fonction des besoins.
- ✓ D'ici fin 2011, l'AEC aura étudié la possibilité, tant organisationnelle qu'en terme de contenu, d'ajouter la Plateforme européenne pour la Recherche artistique en musique (EPARM) et une plateforme pour la formation des professeurs d'instrument et de chant, à son portefeuille d'activités.
- ✓ D'ici fin 2011, l'AEC aura étudié la possibilité, tant organisationnelle qu'en terme de contenu, d'instaurer des séminaires de développement professionnel continu pour le personnel de direction et le personnel enseignant des conservatoires.
- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura initié un ou des projet(s) de collaboration au niveau européen pour développer une expertise spécifique et de nouvelles connaissances dans des domaines pertinents du secteur.

Points d'action A retenus pour 2011	Situation en janvier 2012
D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 1 congrès annuel, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des congrès, des orateurs invités et des langues utilisées.	<p>L'AEC a organisé son Congrès annuel qui s'est tenu à Valence, en Espagne. Saint-Pétersbourg, Russie, a été confirmé comme lieu du Congrès 2012. Un exercice de planification sur 5 ans doit garantir un équilibre géographique de Congrès à Congrès et du Congrès annuel aux autres événements d'une même année).</p> <p>La Journée thématique, planifiée et mise en place par le Comité des Congrès a été couronnée de succès, avec la présence d'orateurs invités issus de divers horizons géographiques.</p>
D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 1 rencontre annuelles des coordinateurs des relations internationales dans différents pays, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des rencontres et aux orateurs invités.	<p>La Rencontre CRI s'est tenue à Porto, au Portugal. Le lieu de la rencontre 2012, encore en question fin 2011, a été confirmé ultérieurement : il s'agit de Naples, en Italie. Un exercice de planification sur 5 ans doit garantir un équilibre géographique de Rencontre à Rencontre et de la Rencontre annuelle aux autres événements d'une même année).</p> <p>Les orateurs invités venaient de plusieurs horizons géographiques ; les problèmes rencontrés par les non anglophones natifs, suite au manque de traduction simultanée, sont pris en compte pour l'organisation des prochaines rencontres.</p>
D'ici fin 2011, l'AEC aura étudié la possibilité, tant organisationnelle qu'en terme de contenu, d'instaurer des séminaires de développement professionnel continu pour le personnel de direction et le personnel enseignant des conservatoires.	<p>Le Conseil a retenu un des deux modèles économiques présentés dans une étude sur le sujet, et décidé de consulter les participants aux séminaires précédents sur leur envie et leur disponibilité pour entreprendre à nouveau un travail similaire.</p>

Points d'action A non prévus originellement pour 2011, mais ayant progressé en 2011	Situation en janvier 2012
D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé plusieurs rencontres des Plateformes « Jazz & Pop » et « Musique ancienne ». Les rencontres seront annuelles ou biannuelles en fonction des besoins.	<p>Les rencontres 2011 des Plateformes « Pop & Jazz » et « Musique ancienne » ont eu lieu respectivement à Graz et à Genève. Les rencontres 2012 ont été confirmées (PJP à Lille en février) et (EMP à Brême en avril).</p> <p>La fréquence des réunions a fait l'objet de débats pendant l'année. La préparation de rencontres annuelles nécessite beaucoup de temps et d'énergie de la part des groupes de travail pour trouver de nouvelles thématiques, réserver les intervenants appropriés et gérer l'organisation générale. Mais il est à</p>

	<p>croire que des rencontres moins fréquentes ne compromettent la continuité du travail en réseau. Un consensus semble émerger sur des réunions plénier biennales (Conférences) et des événements de réseau moins formels (Forums) dans l'intervalle.</p>
D'ici fin 2012, l'AEC aura étudié la possibilité, tant organisationnelle qu'en terme de contenu, d'ajouter la Plateforme européenne pour la Recherche artistique en musique (EPARM) et une plateforme pour la formation des professeurs d'instrument et de chant à son portefeuille d'activités.	<p>La première rencontre EPARM a eu lieu à Belgrade en avril 2011. Une seconde a été organisée à Rome en mai 2012. EPARM fait partie du nouveau projet Polifonia (2011-14) au sein duquel deux rencontres EPARM sont prévues.</p> <p>Nous espérons pouvoir tenir au moins une réunion sur la formation instrumentale/vocale entre 2012 et 2014, en coopération avec le groupe de travail du projet Polifonia consacré à l'évaluation et aux critères.</p>
D'ici fin 2015, l'AEC aura initié un ou des projet(s) de collaboration au niveau européen pour développer une expertise spécifique et de nouvelles connaissances dans des domaines pertinents du secteur.	<p>En février 2011, la demande Polifonia, rejetée en 2010, a été soumise à nouveau et acceptée en juillet 2011, pour commencer en octobre 2011. Le projet Polifonia court jusqu'en 2014 soit presque toute la durée du Plan stratégique.</p>

Action stratégique B : Développer des approches thématiques en réponse aux développements politiques européens

POINTS D'ACTION – B :

- ✓ Jusqu'à fin 2015 : poursuite de la participation proactive aux divers développements de la politique culturelle de l'UE : plateformes du secteur culturel et, le cas échéant, ce qui leur succédera.
- ✓ D'ici fin 2011 : élaboration d'un plan de développement sur l'autonomie future du *Mécanisme d'évaluation des établissements et des programmes*.
- ✓ D'ici fin 2015 : promotion du *Cadre de qualifications sectorielles pour l'enseignement musical supérieur* et d'autres outils pertinents par la diffusion de l'information (par ex. lors des congrès de l'AEC, de réunions régulières ou de visites de conseillers) et finalisation d'une première évaluation complète du contenu du cadre.
- ✓ D'ici mi-2011 : élaboration d'une réponse détaillée à la proposition d'un système de classement pluridimensionnel mondial des universités.

Points d'accès B retenus pour 2011	Situation en janvier 2012
L'AEC poursuit sa participation proactive aux divers développements de la politique culturelle de l'UE : plateformes du secteur culturel et, le cas échéant, ce qui leur succédera.	L'AEC a poursuivi sa participation proactive aux divers développements de la politique culturelle de l'UE, dont les plateformes du secteur culturel. Cependant, considérant que cette démarche dépend d'une dynamique existante sans générer de nouvelle proactivité, le Bureau de l'AEC souhaite donner un nouvel élan à cet aspect du travail de l'AEC en 2012. Dans ce contexte, une délocalisation à, ou près de, Bruxelles serait un avantage.

<p>D'ici fin 2011 : élaboration d'un plan de développement sur l'autonomie future du <i>Mécanisme d'évaluation des établissements et des programmes</i>.</p>	<p>Un plan de développement sur le financement du projet Polifonia 2011-2014 a été élaboré et approuvé par le Conseil. Le travail se poursuit pour élaborer un plan d'autonomie au-delà de l'horizon 2014. Ceci est à rattacher aux buts plus larges du Plan stratégique :</p> <p><i>« Développer et formaliser le Mécanisme d'évaluation des établissements et des programmes d'enseignement proposé par l'AEC, à la fois comme système de soutien de procédures en collaboration avec des agences nationales d'assurance qualité et comme système indépendant listé sur le Registre européen des agences d'assurance qualité (EQAR), membre (affilié) du Réseau européen d'assurance-qualité dans l'enseignement supérieur (ENQA) et en coopération étroite avec l'Association nationale des écoles de musique (NASM) des États-Unis. »</i></p> <p>L'affiliation à l'ENQA est effective. Un Comité d'accréditation AEC a été mis sur pied ; l'adhésion du Comité pour 2011 est maintenue pour 2012 et 2013 afin de faire progresser ces travaux.</p>
<p>D'ici mi-2011 : élaboration d'une réponse détaillée à la proposition d'un système de classement pluridimensionnel mondial des universités.</p>	<p>L'AEC a participé activement à la consultation des parties prenantes dans le cadre de la proposition d'un système de classement pluridimensionnel mondial des universités (U-Multirank). Travaillant conjointement avec l'ELIA, l'AEC a obtenu le maintien d'indicateurs relatifs aux matières artistiques dans la matrice des indicateurs de U-Multirank. Un projet de recherche est proposé pour 2012 afin d'étudier ces indicateurs et de renforcer leur faisabilité (par une définition plus claire, pour le secteur, de concepts équivalents aux termes « évaluation par les pairs » et « publication ») jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment viables pour être inclus dans le dispositif U-Multirank.</p>

Points d'action B non prévus originellement pour 2011, mais ayant progressé en 2011	Situation en janvier 2012
<p>D'ici fin 2015 : promotion du <i>Cadre de qualifications sectorielles pour l'enseignement musical supérieur</i> et d'autres outils pertinents par la diffusion de l'information (par ex. lors des congrès de l'AEC, de réunions régulières ou de visites de conseillers) et finalisation d'une première évaluation complète du contenu du cadre.</p>	<p>L'avancée des travaux de 2011 sur le projet de Cadre de qualifications sectorielles (SQF) pour les humanités et les arts dans le cadre du projet SQF HUMART est la production résulte en une proposition de cadre sectoriel pour les domaines regroupés sous l'appellation « Disciplines de création et de spectacle » – musique et arts du spectacle, arts visuels, beaux-arts et architecture – et d'un cadre sectoriel réservé à l'Enseignement musical supérieur, sur la base des Objectifs d'apprentissage Polifonia, mais compatibles avec ce nouveau CQS.</p>

Action stratégique C : Améliorer la structure organisationnelle de l'AEC

POINTS D'ACTION – C :

- ✓ 2010 - 2013 : recherche d'un soutien opérationnel accru
- ✓ D'ici fin 2011 : instauration d'un Comité des ressources humaines au sein du Conseil de l'AEC
- ✓ D'ici fin 2012 : création d'un Comité consultatif avec des personnalités connues du monde musical
- ✓ D'ici fin 2011 : évaluation de la stratégie de communication
- ✓ D'ici fin 2011 : évaluation externe de la structure organisationnelle actuelle

Points d'action C retenus pour 2011	Situation en janvier 2012
2010-2013 : recherche d'un soutien opérationnel accru.	La demande d'augmentation de subvention opérationnelle a été acceptée pour la période 2011-2013.
D'ici fin 2011 : instauration d'un Comité des ressources humaines au sein du Conseil de l'AEC.	Ce point d'action n'a pas été atteint en 2011 et sera reporté à 2012. Trois membres du Conseil ont donné leur accord de principe à une participation au Comité, une fois ce dernier mis en place.
D'ici fin 2011 : évaluation de la stratégie de communication.	L'AEC a commandé un nouveau site internet et, en novembre 2011, nommé un chef de bureau dont les responsabilités incluent le développement de la stratégie de communication de l'Association. Ce responsable commencera ce travail d'évaluation en août 2012, à partir du potentiel du nouveau site internet.
D'ici fin 2011 : évaluation externe de la structure organisationnelle actuelle.	<p>La structure organisationnelle de l'AEC a fait l'objet d'une évaluation exhaustive en 2011. Des termes de référence ont été définis pour le Conseil, le Comité exécutif, le directeur général et tous les membres du Bureau de l'AEC. Les rapports entre ces différents organes et les personnes ont été examinés et clarifiés. De plus, une nouvelle structure organisationnelle a été mise en place au sein du Bureau, avec deux postes bien définis : Responsable des événements et Chef de bureau.</p> <p>Si cette évaluation n'a pas été faite dans le cadre d'une évaluation formelle externe, c'est, en partie, en raison de l'entrée en fonction d'un nouveau directeur général, en janvier 2011. Il a lui-même conduit cette évaluation, à l'invitation de la Présidente de l'AEC, afin de se familiariser avec l'organisation. La nouvelle structure organisationnelle étant, en principe, financièrement viable jusqu'à fin 2013, il serait judicieux de modifier ce point d'action et de convenir d'une évaluation externe pour 2013 avec pour objectif l'optimisation de la structure à partir de 2014, dans ce qui sera alors une vision plus claire de la situation financière de</p>

	l'Association après décembre 2013.
Point d'action C non retenu originellement pour 2011, mais important pour 2012	Situation en janvier 2012
D'ici fin 2012 : création d'un Comité consultatif avec des personnalités connues du monde musical.	Il serait sans doute utile de relier ceci à la proposition (2011) de création du titre de « Parrain d'honneur » attribué à une personnalité du monde musical disposée à jouer le rôle de figure de proue pour l'Association et les valeurs qu'elle défend.

PLAN STRATÉGIQUE DE L'AEC 2011 - 2015 : Objectifs ajustés pour 2012

Ce document propose des cibles pour 2012 visant à faire progresser ces trois points d'actions majeurs. Il présente d'abord les objectifs prévus pour 2012 lors de l'élaboration du Plan stratégique (y compris les objectifs annuels récurrents) puis ajoute les cibles additionnelles choisies au vu des progrès réalisés en 2011 et des retours fournis par les membres du Conseil lors de leur réunion du 7 mars 2012.

Pour commencer, voici donc la liste complète des actions pour la période stratégique, telle qu'élaborée en 2010 :

- 1. Liste complète des actions pour 2011-2015** (voir le document précédent pour éviter les répétitions dans ce livret)
- 2. Actions pour 2012 comme indiqué dans le Plan stratégique**

Les actions ci-dessous, extraites de la liste, étaient soit spécifiquement désignées pour 2012 ou conçues comme des actions en cours pour toute la période 2011-15. En outre, ont été incluses quelques actions reportées de 2011 ou commencées en 2011 et toujours en cours :

Action stratégique A : Faciliter le flux d'information et d'expertise à travers le secteur de l'enseignement musical supérieur européen

Points d'action A en 2012 :
<ul style="list-style-type: none">✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 5 congrès annuels [donc un en 2012], en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des congrès, des orateurs invités et des langues utilisées.✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 5 rencontres annuelles des coordinateurs des relations internationales dans différents pays européens [donc un en 2012], en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des rencontres et aux orateurs invités.✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé plusieurs rencontres des Plateformes « Jazz & Pop » et « Musique ancienne ». Les rencontres seront annuelles ou biennales en fonction des besoins [donc au moins un en 2012].✓ D'ici fin 2011, l'AEC aura étudié la possibilité, tant organisationnelle qu'en terme de contenu, d'ajouter la Plateforme européenne pour la Recherche artistique en musique (EPARM) et une plateforme pour la formation des professeurs d'instrument et de chant à son portefeuille d'activités.

Action stratégique B : Développer des approches thématiques en réponse aux développements politiques européens

POINTS D'ACTION B en 2012:
<ul style="list-style-type: none">✓ Jusqu'à fin 2015 [donc pendant 2012] : poursuite de la participation proactive aux divers développements de la politique culturelle de l'UE : plateformes du secteur culturel et, le cas échéant, ce qui leur succédera.✓ D'ici fin 2013 [dans une action initialement prévue pour 2011 seulement, mais dont la portée a été élargie], l'AEC aura formulé un plan de développement pour déterminer la future autonomie des activités d'amélioration de la qualité et d'accréditation de l'AEC au-delà de 2014. En 2012, l'AEC

aura entrepris au moins quatre procédures d'amélioration de la qualité/visites d'accréditation et accru la palette d'agences nationales avec lesquelles elle mène des activités conjointes.

- ✓ D'ici fin 2015 [donc durant 2012] : promotion de l'utilisation du *Cadre de qualifications sectorielles pour l'enseignement musical supérieur* et d'autres outils pertinents par la diffusion de l'information (par ex. lors des congrès de l'AEC, de réunions régulières ou de visites de conseillers) et finalisation [d'ici 2015] d'une première évaluation complète du contenu du cadre.

Action stratégique C : Améliorer la structure organisationnelle de l'AEC

POINTS D 'ACTION C en 2012:

- ✓ D'ici fin 2011 [et poursuivie en 2012] : instauration d'un Comité des ressources humaines au sein du Conseil de l'AEC
- ✓ D'ici fin 2012 : création d'un Comité consultatif avec des personnalités connues du monde musical
- ✓ D'ici fin 2011 [et poursuite en 2012] : évaluation de la stratégie de communication

La réunion du Conseil, le 7 mars 2012, a donné lieu à un grand débat sur les objectifs stratégiques de 2012 afin de s'assurer que les priorités adoptées étaient bien les plus pertinentes et, le cas échéant, reflétaient l'évolution des travaux depuis 2010. La liste ci-dessous ajoute les suggestions du Conseil aux déclarations du Plan originel.

3. Version révisée des Actions pour 2012 (les ajouts sont en *gras italique*)

Action stratégique A : Faciliter le flux d'information et d'expertise à travers le secteur de l'enseignement musical supérieur européen

Points d'action A pour 2012 :

- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 5 congrès annuels [donc un en 2012], en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des congrès, des orateurs invités et des langues utilisées.
- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 5 rencontres annuelles des coordinateurs des relations internationales dans différents pays européens [donc un en 2012], en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des rencontres et aux orateurs invités.
- ✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé plusieurs rencontres des Plateformes « Jazz & Pop » et « Musique ancienne ». Les rencontres seront annuelles ou biennuelles en fonction des besoins [donc au moins un en 2012].
- ✓ D'ici fin 2011, l'AEC aura étudié la possibilité, tant organisationnelle qu'en terme de contenu, d'ajouter la Plateforme européenne pour la Recherche artistique en musique (EPARM) et une plateforme pour la formation des professeurs d'instrument et de chant à son portefeuille d'activités.
- ✓ **D'ici fin 2012, l'AEC aura élaboré une ligne stratégique claire pour revivifier INVITE, ainsi qu'un plan de fréquence de réunion de toutes les plateformes AEC.**
- ✓ **D'ici fin 2012, l'AEC aura initié sur son nouveau site internet une explication de ses divers concepts : par ex. classement, recherche, innovation, gestion de la qualité, etc., avec des liens vers les publications de l'AEC sur ces sujets. Cette tâche, en dialogue avec l'ELIA et l'EUA, est destinée à aider les conservatoires en montrant la valeur ajoutée que leur apportent leurs activités.**

Action stratégique B : Développer des approches thématiques en réponse aux développements politiques européens

POINTS D'ACTION B en 2012 :

- ✓ Jusqu'à fin 2015 [donc pendant 2012] : poursuite de la participation proactive aux divers développements de la politique culturelle de l'UE : plateformes du secteur culturel et, le cas échéant, ce qui leur succédera.
- ✓ D'ici fin 2015 [donc durant 2012] : promotion de l'utilisation du *Cadre de qualifications sectorielles pour l'enseignement musical supérieur* et d'autres outils pertinents par la diffusion de l'information (par ex. lors des congrès de l'AEC, de réunions régulières ou de visites de conseillers) et finalisation [d'ici 2015] d'une première évaluation complète du contenu du cadre.
- ✓ ***D'ici fin 2012, l'AEC aura élargi sa coopération avec l'ELIA, par exemple par le dialogue sur la définition de l'innovation et de la recherche.***
- ✓ D'ici fin 2013 [dans une action initialement prévue pour 2011 seulement, mais dont la portée a été élargie], l'AEC aura formulé un plan de développement pour déterminer la future autonomie des activités d'amélioration de la qualité et d'accréditation de l'AEC au-delà de 2014. Pendant 2012, l'AEC aura entrepris au moins quatre procédures d'amélioration de la qualité/visites d'accréditation et accru la palette d'agences nationales avec lesquelles elle mène des activités conjointes.
- ✓ ***D'ici fin 2012, l'AEC aura présenté à ses membres les résultats préliminaires du travail sur le développement d'indicateurs appropriés au secteur pour le système U-Multirank par le biais du projet AEC de classement « PRIMO »***
- ✓ ***D'ici fin 2012, l'AEC aura augmenté sa capacité de participation proactive aux développements, lobbying, etc. européens par rapport à 2011 (surtout avant la finalisation des nouveaux programmes de l'UE)***

Action stratégique C : Améliorer la structure organisationnelle de l'AEC

POINTS D'ACTION C en 2012 :

- ✓ D'ici fin 2011 [et poursuivie en 2012] : instauration des termes de références et de l'adhésion d'un Comité des ressources humaines au sein du Conseil de l'AEC. ***Initialement, ce comité sera responsable des affaires internes mais, dans l'élaboration de ses termes de référence, devra envisager la possibilité d'étendre son mandat aux ressources humaines de tout le secteur.***
- ✓ ***D'ici fin 2012, l'AEC devra avoir élaboré un plan pour l'implication permanente des étudiants dans les futures actions de contrôle et de développement de ses opérations stratégiques en cours.***
- ✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura dressé une liste de personnalités connues du monde musical susceptibles d'être contactées pour agir en qualité de Comité consultatif de l'Association.
- ✓ ***D'ici fin 2012, l'AEC aura achevé l'analyse de sa stratégie de communication, y compris la mise en œuvre de son nouveau site internet.***

4. Modèle de grille d'évaluation pour la réunion du Conseil en 2013

Point d'orgue du présent document, les priorités originelles et additionnelles pour 2012 sont combinées dans un ensemble de points d'action répartis comme suit : six pour A, cinq pour B et quatre pour C. S'ils sont approuvés par le Comité exécutif en juillet 2012, ces points d'action serviront à évaluer l'avancée des travaux lors de la première réunion du Conseil en 2013.

Points d'action - domaine stratégique A - choisis pour 2012	État en janvier 2013
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura organisé un congrès annuel, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des congrès, des orateurs invités et des langues utilisées.	
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura organisé une rencontre annuelle des coordinateurs des relations internationales dans différents pays européens, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des rencontres et aux orateurs invités.	
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura organisé des rencontres des Plateformes « Jazz & Pop » et « Musique ancienne ». Elle aura également décidé la fréquence des futures rencontres - annuelles ou biannuelles - en fonction des besoins de ces plateformes.	
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura organisé une rencontre de la Plateforme européenne pour la Recherche artistique en musique (EPARM).	
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura élaboré une ligne stratégique claire pour revivifier INVITE, ainsi qu'un plan de fréquence de réunion de toutes les plateformes AEC.	
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura initié sur son nouveau site internet une explication de ses divers concepts : par ex. classement, recherche, innovation, gestion de la qualité, etc., avec des liens vers les publications de l'AEC sur ces sujets. Cette tâche, en dialogue avec l'ELIA et l'EUA, est destinée à aider les conservatoires en montrant la valeur ajoutée que leur apportent leurs activités.	

Points d'action - domaine stratégique B - choisis pour 2012	État en janvier 2013
✓ Pendant l'année 2012, l'AEC poursuivra sa participation proactive aux divers développements de la politique culturelle de l'UE : plateformes du secteur culturel et, le cas échéant, ce qui leur succédera. D'ici fin 2012, l'AEC aura augmenté son potentiel de participation proactive aux développements, lobbying, etc. européens par rapport à 2011 (surtout avant la finalisation des nouveaux programmes de l'UE).	
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura diffusé le nouveau <i>Cadre de qualifications sectorielles pour les disciplines de création & de spectacle</i> . Elle aura également promu d'autres outils sectoriels pertinents par la diffusion de l'information (par ex. lors de ses réunions régulières ou de visites de conseillers).	
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura entrepris au moins quatre procédures d'amélioration de la qualité/visites d'accréditation et accru la palette d'agences nationales avec lesquelles elle a mené des activités conjointes. Le plan de développement de l'autonomie financière de ces activités aura connu des avancées mesurables.	
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura élargi sa coopération avec l'ELIA, par exemple par le dialogue sur la définition de l'innovation et de la recherche.	
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura présenté à ses membres les résultats préliminaires du travail sur le développement d'indicateurs	

appropriés au secteur pour le système U-Multirank par le biais du projet AEC de classement « PRIMO ».	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Points d'action - domaine stratégique C - choisis pour 2012	État en janvier 2013
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura établi les termes de références et d'adhésion d'un Comité des ressources humaines au sein du Conseil de l'AEC. Initialement, ce comité sera responsable des affaires internes mais l'élaboration de ses termes de référence devra envisager la possibilité d'étendre son mandat aux ressources humaines à tout le secteur.	
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura formulé un plan d'implication permanente des étudiants dans les futures actions de contrôle et de développement de ses opérations stratégiques en cours.	
✓ D'ici fin 2012, l'AEC aura dressé une liste de personnalités connues du monde musical susceptibles d'être contactées pour agir en qualité de Comité consultatif de l'Association.	
D'ici fin 2012, l'AEC aura achevé l'analyse de sa stratégie de communication, y compris la mise en œuvre de son nouveau site internet.	

Proposition d'une nouvelle structure des cotisations pour 2013

Membres actifs de l'AEC :

- L'actuelle structure des cotisations d'adhésion à l'AEC en tant que membre actif se base sur le PBI par habitant de 2006. La nouvelle structure proposée pour 2013 se base sur le PBI par habitant de 2011 (statistiques les plus récentes), afin de refléter l'évolution de la situation économique générale.
- Comme en 2007, les pays présentant un PBI similaire sont rassemblés dans une catégorie. Toutefois, la nouvelle structure propose de définir 7 catégories (au lieu de 3 actuellement) afin de mieux prendre en compte la diversité des situations.
- Chaque catégorie se voit proposer une certaine cotisation, compte tenu du PBI, du nombre de conservatoires par pays et du montant de leur précédente cotisation.
- Le système de cotisations « early bird » et « plein tarif », initié en 2012, est reconduit. Les revenus générés pour l'AEC ont été calculés pour les deux cas de figure suivants :
 - Tous les membres actifs de l'AEC paient la cotisation « early bird »
 - Tous les membres actifs de l'AEC paient la cotisation « plein tarif »
- Une analyse des cotisations de 2011 et 2012 montre que 72% des membres de l'AEC paient la cotisation « early bird » et 28% la cotisation « plein tarif ». Au vu de ces pourcentages et de la prévision des pertes sur les recettes totales, un calcul réaliste a été fait pour 2013 et, à fins de comparaison, pour 2012.

Membres associés de l'AEC

- Actuellement, tous les membres associés de l'AEC paient une cotisation d'adhésion de 680 €. Ce montant correspond au tarif le plus bas pratiqué pour les membres actifs de l'AEC.
- Il est proposé d'aligner la cotisation des membres associés sur le tarif supérieur de cotisation des membres actifs, soit 710 €.
- Un système de calcul similaire à celui décrit ci-dessus (en termes de pourcentage de règlements « early bird » et « plein tarif ») a été mis en place afin de faire des prévisions réalisistes pour 2013.

Présentation du document

- Les deux premières colonnes indiquent les pays dans lesquels l'AEC compte des membres actifs, et le nombre de membres par pays.
- Le deuxième bloc de colonnes est consacré aux cotisations « early bird ». Il indique :
 - Le nouveau tarif « early bird » proposé pour 2013, par catégorie (code couleurs)
 - L'ancien tarif « early bird » payé par les membres actifs concernés
 - La différence entre l'ancienne et la nouvelle cotisation
 - Les revenus générés par chaque catégorie de cotisation, suite à l'introduction des nouveaux barèmes

- Le troisième bloc de colonnes est consacré aux cotisations plein tarif. Il indique :
 - Le nouveau montant « plein tarif » proposé pour 2013, par catégorie (code couleurs)
 - L'ancien montant « plein tarif » payé par les membres actifs concernés
 - La différence entre l'ancienne et la nouvelle cotisation
 - Les revenus générés par chaque catégorie de cotisations, suite à l'introduction des nouveaux tarifs.
- Le total des recettes issues des cotisations des membres actifs et associés est présenté pour les deux cas de figure suivants : tous les adhérents payent le tarif « early bird » / tous les adhérents payent le « plein tarif ».
- Les quatre encadrés en bas à gauche présentent le calcul des attentes plus réalistes.
- Enfin, les 2 encadrés en bas à droite indiquent le résultat total attendu en 2013 et 2012.

PS: Veuillez noter que les calculs (à la fois pour 2012 et pour 2013) ont été effectués sur la base de la liste des membres actifs et associés de l'AEC de janvier 2012.

Pays	# de conservatoires
Luxembourg	2
Norvège	7
Suisse	7
Pays-Bas	9
Suède	7
Danemark	4
Autriche	11
Allemagne	27
Belgique	74
Finlande	9
Royaume-Uni	11
France	19
Irlande	47
Italie	3
Espagne	40
Islande	17
Israël	1
Slovénie	1
Cypre	2
Grèce	3
Portugal	2
République tchèque	3
Slovaquie	1
Estonie	2
Pologne	8
Hongrie	1
Russie	30
Lithuanie	6
Croatie	1
Lettonie	1
Turquie	6
Roumanie	5
Bélarus	14
Bulgarie	1
Monténégro	2
Serbie	1
Macédoine	2
Kazakhstan	1

Bosnie Herzégovine	2
Azerbaïdjan	1
Albanie	1
Ukraine	1
Géorgie	1
Kosovo	1
Total	7

Si tous les membres payent le tarif "early bird" **222.250,00**

	Tarif "early bird" 2013	Tarif "early bird" 2012	Déférence	Total "early bird" pour 2013	"Plein tarif" 2013	"Plein tarif" 2012	Déférence	Total "plein tarif" pour 2013
	710	680	30	26.980,00	765	735	30	29.070,00

Revenus issus des membres associés en 2013

Prévision selon l'hypothèse de :
55% de tarif "early bird", 45% "plein tarif" et un certain nombre d'impayés.

0,28	230.645,00
0,72	222.250,00
	224.600,60

Total des prévisions de bénéfices pour 2013

251.580,60

Prévision de pertes, alignée sur les prévisions de 2012
18.965,00

Total des bénéfices à percevoir en 2013 232.615,60

Total des prévisions de bénéfices pour 2012

241.024,70

Prévision de pertes
18.965,00

Total des bénéfices à percevoir en 2012 222.059,70

Bosnie Herzégovine	2
Azerbaïdjan	1
Albanie	1
Ukraine	1
Géorgie	1
Kosovo	1
Total	7

Si tous les membres payent le tarif "early bird" **227.035,00**

	Revenus issus des membres actifs en 2013	Prévision 2012 si tous payent le tarif "early bird"	Prévision 2012 si tous payent "plein tarif"	Attente réaliste 2012
	209.270,00	25.840,00	27.930,00	26.780,50

Revenus issus des membres associés en 2012

Total des prévisions de bénéfices pour 2013

251.580,60

Prévision de pertes, alignée sur les prévisions de 2012
18.965,00

Total des bénéfices à percevoir en 2013 232.615,60

Total des prévisions de bénéfices pour 2012

241.024,70

Prévision de pertes
18.965,00

Total des bénéfices à percevoir en 2012 222.059,70

Élections du Conseil de l'AEC 2012

Biographies des candidats

Georg SCHULZ

Université de Musique et d'Art Dramatique de Graz (KUG)

Graz, Autriche

GEORG SCHULZ

Né à Graz, Autriche, en 1963. Initialement, Georg Schulz effectue des études de chimie à l'Université Karl-Franzens de Graz, Autriche (diplôme de magistère / Mag.rer.nat en 1987, diplôme de doctorat / Dr.rer.nat en 1990). Il poursuit une formation musicale en accordéon à l'Université de Musique et d'Art Dramatique (KUG) à Graz, Autriche, ainsi qu'à Hanovre, Allemagne, et Copenhague, Danemark (diplôme de magistère / Mag.art. en 1992) et mène une carrière internationale de concertiste comme soliste et musicien d'ensemble et d'orchestre (e.g. 5 années comme accordéoniste chez « Klangforum Wien », « RSO Wien », « steirischer herbst », « Salzburger Festspiele », « Festival d'Automne à Paris » ou les « Darmstädter Ferienkurse »). Spécialisé en musique de chambre contemporaine, Georg Schulz a aussi été actif en tant qu'arrangeur et instrumentaliste dans de nombreuses productions théâtrales. Enseignant à l'université depuis 1992, il a été nommé professeur d'université extraordinaire (Ao.Univ.-Prof.) d'accordéon de la KUG en 2002, après avoir été le premier, en Autriche, à obtenir une habilitation artistique dans une université des arts.

En plus de sa carrière artistique et de son parcours d'enseignant, Georg Schulz a participé à un programme de développement professionnel en matière de gestion d'établissement d'enseignement supérieur («Hochschulmanagement ») à l'Université de Klagenfurt, Autriche, ainsi qu'à un programme d'études consacré à la gestion d'établissement d'enseignement supérieur et des sciences académiques (« Hochschul- und Wissenschaftsmanagement ») à l'Université du Danube de Krems, Autriche (diplôme Maîtrise de sciences / Master of Sciences en Septembre 2007). Georg Schulz est actif en tant qu'expert dans le cadre de nombreuses procédures d'évaluation organisées par des organisations internationales (p.ex. AEC, EUA, evalag).

Au sein de l'Université de Musique et d'Art Dramatique à Graz, Georg Schulz a occupé les fonctions de vice-doyen responsable des études de 2000 à 2003, directeur-adjoint responsable de l'enseignement de Septembre 2003 à Octobre 2007, directeur de la KUG depuis Octobre 2007, et a été réélu à cette dernière fonction en 2012. Il a participé aux conférences AEC et EUA, au congrès bisannuel d'ELIA, ainsi qu'aux conférences IUA et Magna Charta. Georg Schulz est

l'initiateur des réunions des recteurs des universités de musique autrichiennes et invité aux conférences des recteurs des universités de musique allemandes et suisses.

Antonio Narejos BERNABÉU
Conservatoire supérieur de musique de Murcie
Murcia, ESPAGNE

ANTONIO NAREJOS BERNABEU

Antonio Narejos est professeur de piano au Conservatoire supérieur de musique de Murcie (Espagne) et professeur au sein du programme de maîtrise en recherche musicale de l'Université de Murcie. Il est titulaire d'un doctorat en philosophie (sa thèse de doctorat est basée sur l'esthétique musicale du compositeur espagnol Manuel de Falla). Ses domaines de recherches sont variés et il a publié des articles et livres sur l'analyse musicale, le folklore et l'enseignement musical. En tant que pianiste, Antonio Narejos s'est produit en récital et a donné des masters class en Espagne, Allemagne, Belgique, Croatie, Corée du Sud et Italie. Il a enregistré pour la radio et la télévision, et pour les labels Opera Tres, Tirreno et RTVE Musica. De 1999 à 2000, il a dirigé le Festival international des orchestres de jeunes de Murcie. En 2004, il est nommé Inspecteur de la Musique auprès du Ministère de l'Éducation à Murcia. Il a récemment été nommé académicien de l'Académie royale des Beaux-Arts de Santa María de la Arrixaca. Antonio Narejos est membre fondateur et secrétaire de l'Association des compositeurs et chercheurs de la région de Murcie (CIMMA). Il a été membre du Conseil de l'AEC ces trois dernières années et sa candidature actuelle est soutenue par l'ACESEA (Association Espagnole des Centres d'Enseignement Supérieur dans les Arts).

Deborah KELLEHER
Académie royale irlandaise de musique
Dublin, IRLANDE

DEBORAH KELLEHER

Deborah Kelleher est directrice de l'Académie royale irlandaise de musique (Royal Irish Academy of Music, RIAM). Elle a suivi une formation en piano et en histoire de la musique et a effectué la transition vers le secteur de l'administration à travers sa Maîtrise en administration des affaires (MBA). En tant que directrice, Deborah s'est engagée dans des projets internationaux variés afin d'accroître le nombre d'étudiants internationaux à l'Académie et de développer de nouveaux partenariats avec les principales institutions éducatives et culturelles en Irlande.

En 2008, Deborah a participé à un séminaire sur la stratégie de direction dans les conservatoires de musique organisé par l'AEC. Cette expérience l'a profondément marquée et a influencé son travail depuis lors. Elle serait ravie de représenter les membres de l'AEC et de promouvoir, par le biais du Conseil, les domaines présentant un intérêt particulier pour eux.



RÉVISION DE LA PROPOSITION DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES DE L'AEC

Introduction

Les Statuts de l'AEC prévoient, outre les catégories de membres actifs et de membres associés, une catégorie de membres dits « honoraires » :

Article 4

1. L'Association peut avoir des membres actifs, des membres associés et des membres honoraires.
4. La qualité de membre honoraire peut être offerte à des personnes ayant contribué de façon significative au travail de l'Association. Les membres honoraires sont acceptés par l'Assemblée Générale sur recommandation du Conseil. Ils n'ont pas droit de vote et ne sont pas éligibles au sein des instances administratives de l'Association. Ils sont dispensés du paiement de la cotisation.

Si les deux premières catégories s'appliquent aux établissements et aux organisations, il est présumé que la distinction de membre honoraire est conférée à une personne physique. L'AEC a déjà conféré un titre honorifique à quelques rares personnes ayant occupé un poste clé, comme la Présidence, à l'issue de leur mandat.

Cette pratique chaleureuse permet aux personnes ainsi distinguées de rester en contact avec l'Association, ce qui ne serait pas forcément le cas autrement. Il semble donc judicieux de poursuivre cette pratique. Mais il est tout aussi nécessaire de définir précisément les critères d'attribution de ces distinctions afin d'éviter les malentendus ou de froisser les susceptibilités. Il est également utile de définir ce que l'AEC offre aux personnes (outre le titre honorifique) en instituant ces distinctions et, ce qui est tout aussi important, ce que l'Association attend d'elles en retour.

Cette proposition remplace celle de 2011 et s'inspire des avis donnés par les adhérents au cours de l'AG 2011 à Valence. Elle cherche à conserver les aspects positifs de la première proposition, tout en tenant compte des éléments qui mettaient les adhérents mal à l'aise. La nouvelle version suggère une palette plus restreinte de distinctions honorifiques, avec leurs critères d'attribution et les priviléges y afférents ainsi que l'engagement ultérieur envers l'AEC et ses activités que l'Association est en droit d'attendre des récipiendaires.

Distinctions envisagées :

- Membre d'honneur
- Parrain d'honneur

Le postulat généralement accepté est que la distinction de membre d'honneur serait conférée assez rarement, conservant ainsi un caractère spécial. Si la nature de ces distinctions fait que le nombre global croît avec le temps, l'objectif général serait de n'avoir, à tout moment, que 12 à 15 Membres d'honneur poursuivant leur participation active aux Congrès de l'AEC.

La qualité de membre d'honneur serait conférée dans les cas où il serait jugé adéquat, à l'issue de leur mandat, d'honorer des Présidents, Vice-Présidents, Secrétaires généraux ou autres membres du Conseil dont la contribution est allée bien au-delà de leurs attributions. Toutefois, à l'avenir, il ne sera pas fait usage de titres honorifiques correspondant à une fonction spécifique, comme « Président d'honneur ». Il sera fait particulièrement attention à ce que, le cas échéant, l'absence d'attribution de distinction honorifique ne soit pas perçue comme un quelconque signe de mécontentement par rapport aux résultats d'un membre spécifique du Comité exécutif ou du Conseil.

Les parrains d'honneur seraient nommés pour une période déterminée et l'Association n'aurait qu'un seul « parrain » à tout moment.

Membre d'honneur

- Ce titre, retenu pour l'attribution d'une distinction honorifique de l'AEC, est clairement en relation avec la terminologie des Statuts. Les droits conférés (voir ci-dessous) sont essentiellement ceux de membre à vie.
- Le titre de Membre d'honneur sera décerné, dans la mesure du possible, lors d'une réunion du Congrès de l'AEC, de préférence à la fin de l'AG. En plus du titre, le membre d'honneur sera invité aux Congrès annuels de l'AEC. Cette invitation, à titre personnel plutôt qu'institutionnel, se poursuivra donc même quand la personne concernée ne sera plus affiliée à une institution membre de l'AEC. Le membre d'honneur paiera ses propres frais de déplacement et de séjour mais sera exonéré des frais d'inscription au Congrès. Le cas échéant, et sur sa demande, un membre du Bureau de l'AEC peut se charger d'effectuer une réservation d'hôtel pour le compte de la personne concernée.
- Chaque année, le Bureau de l'AEC inclura dans la documentation relative au Congrès et diffusée à tous les membres, une invitation à soumettre des nominations de nouveaux membres d'honneur. Ces nominations concerneraient des personnes qui, de l'avis de ceux qui les nomment, sont :
« reconnu(e) au sein de l'AEC pour avoir joué un rôle important au service de la mission de l'Association en contribuant à « l'avancement de l'enseignement musical supérieur en Europe et, plus généralement, de la musique, des arts et de la culture dans la société contemporaine et pour les générations futures. »
- Ces candidats seront normalement issus des rangs de l'AEC - adhérents ou membres du personnel. En même temps, il serait important de pouvoir chercher, du moins en principe, en dehors de ce vivier de candidats potentiels d'autres personnalités dont le travail, au sein d'autres organisations ou dans d'autres contextes, peut avoir grandement contribué à promouvoir la mission de l'Association. Sans pour autant se limiter aux propositions ci-dessous, il pourrait s'agir de :

- Musiciens professionnels de renom
- Figures de proue de l'enseignement supérieur, engagées dans la promotion de la musique et des arts
- Personnalités de premier plan du monde politique et culturel, ardents défenseurs de la musique et/ou de l'enseignement artistique supérieur
- Conjoints ou partenaires des Présidents de l'AEC, dont la présence et le soutien ont été particulièrement remarquables au fil des années, lors des Congrès, rencontres, plateformes et autres événements de l'AEC, et qui, de ce fait, ont joué un rôle important de promotion de la mission de l'association.

Les distinctions seront attribuées avec parcimonie. Celles attribuées à des personnes n'étant ni adhérent ni membre du personnel de l'AEC seront encore plus rares.

- Toute nomination devra comporter les noms de représentants de deux établissements membres de l'AEC, dont l'un au moins sera membre actif. Elle stipulera le nom de la personne nominée, une brève explication des raisons qui ont suscité ce choix et les noms, établissements et coordonnées de contact des deux personnes désignant le/la candidat/e. Toutes les nominations reçues à la fin d'un Congrès seront prises en considération par le Comité exécutif agissant en qualité de Comité de Nominations, pour l'attribution des distinctions au Congrès suivant.
- Afin d'éviter la nomination d'un membre du Comité exécutif en exercice, la procédure évoquée ci-dessus veillera à ce que la proposition d'attribution de distinction en fin de mandat ne soit soumise qu'une fois la personne concernée ayant quitté ses fonctions. Il reviendra alors aux nouveaux membres du Comité exécutif de l'année suivante de statuer sur l'attribution de la distinction.
- Il deviendrait ainsi pratique courante de remettre les distinctions honorifiques approuvées lors du Congrès suivant la dernière participation des personnes concernées à une réunion de travail. Ceci reviendrait à séparer les cérémonies « normales » de remerciements et d'adieux, qui s'appliquent dans tous les cas, des cérémonies de remise de ces distinctions spéciales, qui garderaient un caractère exceptionnel.
- Après délibération sur les nominations proposées, le Comité de Nominations fera une recommandation au Conseil lors de la réunion de septembre, recommandation qui sera approuvée ou non. Si le Conseil donne un avis favorable, la personne concernée sera contactée et, si elle accepte la distinction, sera officiellement décrétée « Membre d'honneur » au cours du premier Congrès auquel elle pourra participer après cette décision. La distinction sera remise au cours du Congrès par le ou la Président(e) de l'AEC.
- Tout Membre d'honneur est libre d'utiliser son titre à sa discrétion. Il peut, le cas échéant, être invité à participer à un événement ou à une réunion en tant que représentant officiel honoraire de l'AEC. Mais il ne doit jamais y avoir d'ambiguïté. Excepté ces circonstances exceptionnelles, le titre honorifique n'implique aucun rôle représentatif officiel au nom de l'Association.

Parrain d'honneur

Il est courant pour des organisations de solliciter le concours de personnalités éminentes dans leurs domaines. Ces personnes, souvent qualifiées de « Parrains » de l'organisation, lui accordent implicitement leur appui et leur approbation en acceptant ce titre et, en certaines occasions spéciales - campagnes de collectes de fonds ou de sensibilisation - sont sollicitées pour un soutien plus explicite en paroles et en actions. L'AEC pourrait envisager d'instaurer le rôle et le titre de Parrain d'honneur dans cette optique et avec ces objectifs.

Il convient de signaler la contribution d'Esa-Pekka Salonen à la publication commémorative à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la création de l'AEC. Il est représentatif du genre de personnes que nous pourrions envisager pour ce rôle. Dans la perspective imminente du 60^{ème} anniversaire de l'Association, en 2013, il serait sans doute opportun de la contacter afin de s'assurer son concours pour ces festivités.

Les parrainages sont souvent initiés sans limite de durée mais certaines personnes accepteront plus facilement de s'engager dans un cadre temporel déterminé. De même, l'organisation voudra peut-être renouveler ses parrainages de temps en temps. Le système pourrait fonctionner comme suit :

- Le Comité exécutif, en qualité de Comité de nomination, reçoit des suggestions pour des Parrains d'honneur potentiels et fait une recommandation au Conseil. Si elle est approuvée, le Président de l'AEC effectue une première démarche discrète auprès de la personne concernée. Si cette dernière se déclare disposée à accepter le rôle, le Président en fera l'annonce à l'Assemblée générale suivante, et demandera aux membres une ratification officielle.
- Le Parrain d'honneur doit accepter d'endosser ce rôle pour une période de cinq ans, à l'issue de laquelle il peut être sollicité pour continuer ces fonctions pendant une autre période de cinq ans.
- En outre, peu après l'octroi de la distinction, le Parrain d'honneur est invité à accepter le titre de Membre d'honneur de l'AEC, titre qui lui est conféré à vie.
- Pendant toute la durée de son mandat, le Parrain d'honneur sera invité aux Congrès annuels selon les modalités suivantes : frais de transport et d'hébergement pris en charge ; le cas échéant, prise en charge de l'organisation par le Bureau de l'AEC, et exonération des frais d'inscription au Congrès. S'il va de soi qu'un Parrain d'honneur ne sera probablement pas en mesure d'assister à chaque Congrès annuel, tout sera mis en œuvre pour s'assurer de sa présence lors des grandes années anniversaires de l'Association : 2013 (60^{ème} anniversaire), 2023 (70^{ème} anniversaire) et 2028 (75^{ème} anniversaire).
- Il est demandé au Parrain d'honneur de rédiger une déclaration de soutien à l'Association et à sa mission (ou de donner son aval à un texte qui lui sera soumis) et de donner son accord pour publication, accompagnée de sa photographie, sur le site Internet de l'AEC et autres supports etc. pour autant que besoin.
- Quand l'AEC organisera des campagnes spéciales, le Parrain d'honneur manifestera un concours supplémentaire sous forme de déclarations susceptibles d'être publiées et, dans la mesure du possible, d'une participation aux événements organisés par l'Association.

Vous trouverez ci-après les formulations verbales et la suggestion de maquette des certificats présentés à tout nouveau Membre d'honneur ou Parrain d'honneur au Congrès au cours duquel aurait lieu la cérémonie de remise de ces distinctions (*notez que les certificats porteront la nouvelle version du logo de l'AEC*).



*Le présent document certifie que le Conseil de
l'Association Européenne des Conservatoires,
Académies de Musique et Musikhochschulen (AEC) a
approuvé la nomination de
en qualité de Membre d'honneur de l'Association*

Le Président de l'AEC

Le Directeur général de l'AEC

Date



*Le présent document certifie que l'Assemblée générale
de*

*l'Association Européenne des Conservatoires,
Académies de Musique et Musikhochschulen (AEC) a
ratifié et favorablement accueilli l'acceptation par*

du rôle de Parrain d'honneur de l'Association

2012 - 2017

Le Président de l'AEC

Le directeur général de l'AEC

Date

INFORMATIONS PRATIQUES

Adresses importantes

Saint-Pétersbourg Conservatoire d'Etat " Rimski-Korsakov"

Teatralnaya Square 3 (Thatralnaya pl.3), 190000, Saint-Pétersbourg, Russie

Téléphone: +7/8123122129

Fax: +7/8125716389

www.conservatory.ru

Email: info@conservatory.ru

Restaurant Palais d'Eté (Dîner de clôture du lundi 12 Novembre)

Saint-Pétersbourg, Peterhof, Saint Peterburgskoye Shosse, Maison 130, Building 7

A noter: le transport aller et retour sera assuré en bus.

Hôtels

Hôtel Ambassador

Rue Rimsky-Korsakov, 5-7, St. Pétersbourg , 190068 Russie

Hôtel Domina Prestige

Moika River embankment, 99 – St. Pétersbourg, 190000 Russie

Hôtel W St Petersburg

6 Voznesensky Prospect · St. Pétersbourg, 190000 Russie

Hôtel Taleon Imperial

Nevsky prospect 15, St. Pétersbourg, 191186

Hôtel Azimut

Lermontovsky prospect 41 St. Pétersbourg, 190103 Russie

Plan détaillé



C. Conservatoire de Saint-Pétersbourg

1. Hôtel Ambassador
 2. Hôtel Domina Prestige
 3. Hôtel W St Petersburg
 4. Hôtel Taleon Imperial

Information sur les transports locaux

Transfert de l'aéroport au centre-ville

L'aéroport de Pulkovo se trouve à 15 km du centre de Saint-Pétersbourg. Vous pouvez rejoindre facilement la ville en empruntant un bus urbain ou une navette jusqu'à la station de métro la plus proche : «Moskovskaya ».

BUS

Au terminal Pulkovo 1, l'arrêt de la ligne urbaine #39 se trouve en face du hall d'arrivée #1, au rez-de-chaussée du terminal. Ce bus relie le terminal Pulkovo 1 à la station de métro « Moskovskaya » à peu près toutes les 12-20 minutes et circule de 5h30 à 01h30. Durée du trajet : 30-35 minutes.

Face au bâtiment central du terminal Pulkovo 2 se trouvent deux arrêts de la ligne #13 :

- Direction station de métro « Moskovskaya » : arrêt le plus proche du terminal d'arrivée
- Direction Aviagorodok : arrêt le plus proche du terminal de départ.

Premier bus : 5h40 en semaine (6h00 le week-end)

Dernier bus : 0h47.

Le bus fait la navette toutes les 13-20 minutes.

Durée du trajet : 20-25 minutes.

Prix — 23 RUR (environ €0,60)

NAVETTE

La navette K39 assure continuellement l'aller-retour entre le terminal Pulkovo 1 et la station de métro « Moskovskaya ». Prix — 30 RUR. L'arrêt de la navette se trouve en face de la sortie de la zone « Arrivée » des vols domestiques.

Les navettes K3, 39A, K113 permettent de rejoindre la ville depuis le terminal Pulkovo 2. Leur arrêt est proche du hall des arrivées. Pour la direction Aviagorodok, l'arrêt des bus est proche du hall des départs. La navette K3 suit l'itinéraire ci-dessous :

- Terminal Pulkovo 2
- Autoroute de Pulkovo
- Perspective Moskovsky
 - Station de métro « Moskovskaya »
 - Station de métro « Park Pobedy »
 - Station de métro « Elektrosila »
 - Station de métro « Moskovskie Vorota »
 - Station de métro « Frunzenskaya »
 - Station de métro « Tekhnologichesky Institut »
 - Station de métro « Sennaya pl. »

La navette K113 part de l'aéroport, passe par la station de métro « Moskovskaya » et rejoint le quartier de « Kupchino ». Les navettes ne démarrent qu'une fois tous les sièges occupés. Les passagers achètent leur billet dans la navette, auprès du conducteur. Prix : **30 RUB** (environ €0,75).

TAXIS

Des taxis assurent la liaison entre l'aéroport et le centre ville. Les compagnies de taxi à l'aéroport se nomment Peterburgskoe taxi, Evrotaksi et Fortuna taxi. Il existe aussi des taxis minibus à l'aéroport : ils partent des deux terminaux et rejoignent la station de métro Moskovskaya. Dans les deux terminaux, des bureaux de renseignement répondent aux besoins des passagers. **Les taxis indépendants sont généralement plus chers que les taxis officiels de l'aéroport. Négociez le prix de la course avant de monter à bord.**

Pour réserver un taxi à l'avance, appeler : +7 812 900 00 00

Pour réserver un taxi à votre arrivée à l'aéroport, adressez-vous uniquement au bureau officiel « Taxi Pulkovo », situé dans la zone d'arrivée des deux terminaux. **C'est la seule garantie d'un trajet en toute sécurité et à un prix raisonnable.** L'employé(e) au guichet vous informera sur le prix fixe exact de la course, appellera un taxi d'une des compagnies officielles de la liste et vous remettra une facture, à régler au chauffeur à la fin du trajet. À la demande, vous pouvez choisir la catégorie de véhicule.

Veuillez noter que l'aéroport décline toute responsabilité pour les prestations fournies par des chauffeurs de taxi indépendants offrant leurs services aux passagers à l'intérieur des terminaux et en dehors de la zone aéroportuaire.

**Réservation en ligne à l'avance :*

<https://www.saint-petersburg.com/airport-transfers/reservation.asp>

Compagnies de taxi indépendantes

Aujourd'hui, la plupart des compagnies peuvent envoyer une voiture vous rejoindre n'importe où dans le centre, avec une attente de 15-20 minutes. Généralement, la prise en charge (environ \$10) couvre les 5 premiers kilomètres de votre course. Au-delà, le tarif est au km, et le prix de la course sera calculé à la réservation. L'opérateur vous demandera un numéro de téléphone où il sera possible de vous joindre.

068 - PETERSBURG TAXI

Téléphone : 068, +7 (812) 380-6777

ARSIO

Téléphone : +7 (812) 274-4226

FINNORD

Téléphone : +7 (812) 314-8951

GLOBE AUTO

Téléphone : +7 (812) 164-9038

KHERTZ-INTERAUTO

Téléphone : +7 (812) 274-2590

*** Héler une voiture dans la rue est toujours possible mais fortement déconseillé, sauf si vous parlez russe couramment et si vous connaissez bien la ville.

Transports urbains

Le métro de Saint-Pétersbourg

Le système est d'une efficacité remarquable. Dans la journée, les trains circulent à 2-3 minutes d'intervalle. Tôt le matin et tard le soir, le temps d'attente sera légèrement plus long. En moyenne, les stations ouvrent à 5h45 et ferment entre minuit et 0h30. Les correspondances sont possibles jusqu'à 0h15.

Tickets – Un trajet simple en ville, quelle que soit la distance, coûte environ \$1. Le métro de Saint-Pétersbourg fonctionne encore avec un système de jetons (« *zheton* ») de la taille d'une grande pièce de monnaie. Ils s'achètent aux guichets du métro. Le plus simple pour se faire comprendre est de donner le montant exact et/ou de montrer avec les doigts le nombre de jetons désirés. Théoriquement, il faut aussi des jetons pour les bagages encombrants, mais cette règle est rarement appliquée. Presque toutes les stations de métro disposent de distributeurs automatiques. Il en existe deux sortes. Les petites machines (de couleur orange) n'acceptent qu'un certain type de billet (en l'occurrence, les billets de 100 roubles), fournissent un nombre déterminé de jetons et rendent la monnaie. L'absence de lumière signifie que la machine est hors service. Les autres machines sont électroniques et disposent d'écrans tactiles : elles permettent de choisir le nombre de jetons désirés, acceptent différents billets et pièces, et servent aussi à acheter ou recharger des cartes de transport.

Tram

Saint-Pétersbourg est véritablement la « cité des trams » : il en circule plus ici que dans n'importe quelle autre ville au monde. Les arrêts de tram sont signalés par des panneaux (portant un « T ») au-dessus des voies. Sauf si vous avez une carte mensuelle, il faut acheter votre titre de transport auprès du receveur et payer en liquide. Les receveurs portent généralement un uniforme (et/ou un brassard rouge). Ils contrôlent les titres de transport et vendent des tickets à ceux qui n'en ont pas. Ne soyez pas surpris si un *kontrolyor* – inspecteur vous demande de lui présenter votre ticket.

Bus

Très étendu, le réseau de bus de Saint-Pétersbourg peut être un peu déroutant pour le visiteur étranger. Les arrêts de bus sont signalés par des panneaux portant la lettre « A », (pour *avtobus*). Presque tous les arrêts de bus indiquent les itinéraires sur les panneaux (des deux côtés), mais seulement en écriture cyrillique.

La ville dispose actuellement de plusieurs types de bus :

- **Les bus réguliers** - verts et blancs, ou jaunes, ont presque toujours un receveur à bord mais sur certaines lignes, vous devrez payer le chauffeur à la descente. Normalement, vous achetez votre ticket au receveur (règlement en espèces) ou vous passez votre carte électronique dans un lecteur (le receveur peut contrôler votre carte).
- **Les T-bus** sont des bus commerciaux d'une compagnie privée (ils sont reconnaissables au « K » qui précède le numéro de la ligne, à l'avant du véhicule). Ils sont plus chers et n'acceptent pas les cartes d'abonnement/de forfait (« *travel cards* »).



ST. PETERSBURG METRO MAP



Liste des restaurants

Café “Sovremennik” (Européen et Osetian)

Rue Dekabristov, 17 (5 minutes à pied du Conservatoire)

(812) 314-76-52

<http://sovremennik-cafe.ru/>

“Sadko” (restaurant russe et bar à vin)

Rue Glinki, 2 (2 minutes à pied du Conservatoire)

(812) 903-23-73; (812) 570-08-31

www.sadko-rst.ru

“Bogemia” (Européen et Russe)

Teatralnaya square, 16 (1 minutes à pied du Conservatoire)

(812) 921-34-64, 940 17 91

“Shemrok Irish bar”

Rue Dekabristov, 27 (1 minutes à pied du Conservatoire)

(812) 570-46-25

<http://www.shamrock.spb.ru/>

“Ararat” (cuisine arménienne)

Lermontovsky prospect, 8/10 (10 minutes à pied du Conservatoire)

(812) 714-55-56

“Lehaim” (cuisine juif)

Lermontovsky prospect, 2 (10 minutes à pied du Conservatoire)

(812) 572-56-16, (812) 572-56-17

Activités à Saint-Pétersbourg le dimanche 11 novembre

Orchestre philharmonique académique de Saint-Pétersbourg - 19h00. Orchestre symphonique académique de Saint-Pétersbourg, 73,26 EUR

Le bâtiment de la Philharmonie fut construit en 1839 par l'architecte P. Jacot (la façade fut conçue par C. Rossi) pour l'Assemblée de la noblesse de Saint-Pétersbourg. D'une capacité de plus de 1500 spectateurs, cette salle à la merveilleuse acoustique est au cœur de la vie musicale de la ville depuis la fin des années 1840. Nombre de musiciens célèbres du XIXème siècle se sont produits entre ces murs : F. Liszt, H. Berlioz, R. Wagner, G. Mahler, A. Rubinstein, K. Schumann, P. Viardo, P. Sarasate et bien d'autres. Plusieurs œuvres de grands représentants de la tradition russe, comme Borodine, Moussorgski, Tchaïkovski, Rimski-Korsakov, Glazounov ont été créées ici.

Ballet Cipollino - 19h00, Théâtre Mikhailovsky, 30,08 EUR

Musique de Karen Khachaturian

Livret : Gennady Rykhlov, révisé par Genrikh Mayorov, d'après le conte de Gianni Rodari

Musique de Karen Khachaturian, décors et costumes colorés de Valery Levental et chorégraphie de Genrikh Mayorov. Le livret, basé sur le conte de l'auteur italien Gianni Rodari, raconte les aventures de Petit Oignon (*Cipollino* en italien), en lutte contre les mauvais traitements infligés à ses amis légumes (Radis, sa petite amie ; le vieux Monsieur Citrouille ; Monsieur Raisin, l'homme à tout faire) par les fruits « aristocrates » (le dandy Prince Citron, le tyran Monsieur Tomate et les comtesses jumelles Cerises).

Information sur le paiement des frais d'inscription au Congrès Annuel de l'AEC 2012

Montant des frais d'inscription

Il y a deux niveaux de frais d'inscription avec un taux préférentiel pour ceux qui s'inscrivent et effectuent le paiement avant le délai imparti.

La date du paiement prise en compte est celle à laquelle le paiement a été réalisé, c'est-à-dire celle qui est inscrite sur l'ordre de paiement de la banque du participant ou de son établissement.

Les frais d'inscription dépendent de la date de votre inscription et de votre paiement.

Congrès annuel de l'AEC		
Catégorie	Si le paiement et l'inscription sont effectués <u>jusqu'au 15 Octobre</u>	Si le paiement et l'inscription sont effectués <u>après le 15 Octobre</u>
Représentant d'un établissement membre de l'AEC	€150	€200
Représentant d'un établissement non-membre de l'AEC	€250	€300
Etudiant (d'un autre établissement que celui qui accueille le Congrès)	€150	€200
Etudiant qui accompagne un représentant d'un établissement membre de l'AEC	€100	€135

Les frais de participation ne seront pas remboursés pour une participation annulée après le 15 octobre.

Coordonnées bancaires pour le paiement

Coordonnées bancaires de l'AEC:

Numéro de compte: 58.67.62.779

IBAN: NL28DEUT0586762779

SWIFT/BIC Code: DEUTNL2N

Adresse de la banque:

Deutsche Bank Utrecht
PO Box 2089
3500 GB Utrecht
Pays Bas

Lorsque vous faites votre paiement, merci de noter clairement:

- Le nom de votre établissement
- Le nom de famille du participant
- Le code de l'évènement (Congrès 2012)

Exemple: Gotham Conservatory, Smith, Congress2012

Le Conseil de l'AEC

Présidente

- **Pascale De Groote** - Conservatoire royal, Université Artesis d'Anvers (Koninklijk Conservatorium, Artesis Hogeschool Antwerpen)

Secrétaire général

- **Jörg Linowitzki** - Université de musique de Lübeck (Musikhochschule Lübeck)

Vice-Présidents

- **Gretchen Amussen** - Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris - CNSMDP
- **Hubert Eiholzer*** - Conservatoire de la Suisse italienne, Lugano (Conservatorio della Svizzera Italiana Lugano)

Membres du Conseil

- **András Batta** - Académie de musique « Liszt » de Budapest (Liszt Ferenc Zeneművészeti Egyetem)
- **Eirik Birkeland*** - Académie norvégienne de musique d'Oslo (Norges musikkhøgskole)
- **Bruno Carioti** - Conservatoire « Alfredo Casella » de L'Aquila (Conservatorio di Musica "Alfredo Casella")
- **Harrie van den Elsen**, Conservatoire Prince Claus de l'université Hanze des Sciences appliquées de Groningue (Prins Claus Conservatorium Groningen)
- **Grzegorz Kurzyński**, Académie de musique Karol Lipinski de Wroclaw (Akademia Muzyczna im. Karola Lipińskiego we Wrocławiu)
- **Antonio Narejos Bernabeu** - Conservatoire « Manuel Massotti » de Murcia (Conservatorio Superior de Musica "Manuel Massotti")
- **Mist Thorkelsdóttir** - Académie islandaise des arts (Listaháskóli Íslands)
- **John Wallace*** - Académie royale écossaise de musique et d'art dramatique (Royal Scottish Academy of Music and Drama)

*Membres du Comité de Préparation du Congrès

L'Équipe du Bureau de l'AEC

Jeremy Cox

Chief Executive



Linda Messas

General Manager



Sara Primiterra

Events Manager



Maarten Aarse

Office Coordinator



Hannah Hebert

Polifonia Project Manager



Annelotte Kolstee

Polifonia Project Coordinator



Ángela Domínguez

Student Intern



Gülçe Çiringel

Student Intern



Anne Rademarkers

Assistant

